



**2020/2085(INI)**

22.7.2021

# **AMENDEMENTS**

## **1 - 412**

**Projet de rapport**  
**Jérémy Decerle**  
(PE695.007v01-00)

Rapport d'exécution sur le bien-être des animaux sur les exploitations  
(2020/2085(INI))



**Amendement 1**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Visa 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'article 13 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),*

Or. en

**Amendement 2**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Visa 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'article 13 du traité FUE,*

Or. en

**Amendement 3**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Visa 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu la note récente du Conseil «Agriculture et pêche» du 28 juin 2021 réclamant l'interdiction permanente de l'élevage d'animaux à fourrure dans l'Union,*

Or. en

**Amendement 4**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Visa 7 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'étude de la Commission européenne à l'appui de l'évaluation de la stratégie de l'Union européenne pour la protection et le bien-être des animaux 2012-2015,*

Or. en

**Amendement 5**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Visa 7 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu sa résolution du 14 mars 2017 sur des normes minimales de protection des lapins d'élevage (2016/2077(INI)),*

Or. en

**Amendement 6**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Visa 7 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu sa résolution du 25 octobre 2018 sur le bien-être animal, l'utilisation des antimicrobiens et les conséquences de l'élevage industriel de poulets de chair sur l'environnement (2018/2858(RSP)),*

Or. en

## **Amendement 7**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

### **Proposition de résolution**

**Visa 7 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu les conclusions du Conseil sur le bien-être animal en tant que partie intégrante d'une production animale durable, adoptées le 16 décembre 2019,*

Or. en

## **Amendement 8**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

### **Proposition de résolution**

**Visa 7 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu les conclusions du Conseil sur un label européen en matière de bien-être animal, adoptées le 7 décembre 2020,*

Or. en

## **Amendement 9**

**Anja Hazekamp**

### **Proposition de résolution**

**Visa 8**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— vu sa résolution du 10 juin 2021 sur l'initiative citoyenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) (2021/2633(RSP)),

— *vu l'étude demandée par la commission PETI du Parlement européen, intitulée «Pour une nouvelle ère sans cage: à la recherche de solutions nouvelles» de novembre 2020, sa résolution du 10 juin 2021 sur l'initiative citoyenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) (2021/2633 (RSP))*

Or. en

**Amendement 10**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Visa 8**

*Proposition de résolution*

— vu sa résolution du 10 juin 2021 sur l’initiative citoyenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) (2021/2633(RSP)),

*Amendement*

— vu *l’étude demandée par la commission PETI du Parlement européen, intitulée «Pour une nouvelle ère sans cage: à la recherche de solutions nouvelles» (novembre 2020)*, sa résolution du 10 juin 2021 sur l’initiative citoyenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) (2021/2633 (RSP)) *et la communication de la Commission - C(2021)4747 du 30 juin 2021,*

Or. en

**Amendement 11**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Visa 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

— vu sa résolution du 10 juin 2021 sur l’initiative citoyenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) (2021/2633(RSP)),

*Amendement*

— *vu la communication de la Commission du 30 juin 2021 sur l’initiative citoyenne européenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) (C(2021)4747),*

Or. en

**Amendement 12**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Visa 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu le rapport spécial n° 31/2018 de la Cour des comptes sur le bien-être animal dans l'Union,*

Or. en

**Amendement 13**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Visa 9 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'avis du Comité européen des régions sur la politique agricole commune, adopté le 5 décembre 2018 (CDR 3637/2018),*

Or. en

**Amendement 14**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Visa 9 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu les conclusions du Conseil du 7 décembre 2020 sur un label de l'Union en matière de bien-être animal (13691/20),*

Or. en

**Amendement 15**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Visa 9 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'avis du Comité européen des régions sur l'agroécologie, adopté le 5 février 2021 (CDR 3137/2020),*

Or. en

**Amendement 16**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Visa 11**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— vu l'avis de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire,

— vu l'avis de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire *sur le rapport d'exécution relatif au bien-être des animaux sur les exploitations,*

Or. en

**Amendement 17**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Visa 11 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu son rapport d'initiative du 8 juin 2021 sur la stratégie de l'Union en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030: ramener la nature dans nos vies (2020/2273(INI)),*

Or. en



**Amendement 18**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Visa 12 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'avis du Comité européen des régions sur la politique agricole commune, adopté le 5 décembre 2018 (CDR 3637/2018),*

Or. en

**Amendement 19**  
**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Elsi Katainen, Martin Hlaváček**

**Proposition de résolution**  
**Visa 12 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'eurobaromètre spécial 505 intitulé «Adapter notre alimentation aux défis du futur - ce que les citoyens attendent»,*

Or. en

**Amendement 20**  
**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Asger Christensen, Elsi Katainen**

**Proposition de résolution**  
**Visa 12 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu les cinq libertés décrites par l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale), à savoir: absence de faim, de soif et de malnutrition, absence de peur et de détresse, absence de stress physique ou*

*thermique, absence de douleur, de lésions et de maladie, et possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce,*

Or. en

**Amendement 21**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Visa 12 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'avis du Comité européen des régions sur l'agroécologie, adopté le 5 février 2021 (CDR 3137/2020),*

Or. en

**Amendement 22**  
**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Asger Christensen, Elsi Katainen**

**Proposition de résolution**  
**Visa 12 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu l'article 13 du traité FUE, qui exige que «l'Union et les États membres tiennent pleinement compte des exigences du bien-être des animaux en tant qu'êtres sensibles, tout en respectant les dispositions législatives ou administratives et les usages des États membres en matière notamment de rites religieux, de traditions culturelles et de patrimoines régionaux»,*

Or. en

**Amendement 23**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Visa 12 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu son rapport d'initiative du 8 juin 2021 sur la stratégie de l'Union en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030: ramener la nature dans nos vies (2020/2273(INI)),*

Or. en

**Amendement 24  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Visa 12 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu la note récente du Conseil «Agriculture et pêche» du 28 juin 2021 réclamant l'interdiction permanente de l'élevage d'animaux à fourrure dans l'Union,*

Or. en

**Amendement 25  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Visa 12 sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu les orientations stratégiques de la Commission pour une aquaculture plus durable et compétitive dans l'Union,*

Or. en

## Amendement 26

Anne Sander

### Proposition de résolution

#### Considérant A

##### *Proposition de résolution*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet *délicat* qui prend de l'importance dans notre société;

##### *Amendement*

A. considérant que le bien-être animal, *élément d'importance pour nos éleveurs*, est un sujet qui prend de l'importance *pour les consommateurs et dans notre société de façon générale*;

Or. fr

## Amendement 27

Daniel Buda

### Proposition de résolution

#### Considérant A

##### *Proposition de résolution*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet délicat qui prend de l'importance dans notre société;

##### *Amendement*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet délicat qui prend de l'importance dans notre société, *en particulier parce qu'il a une incidence sur les denrées alimentaires qui en résultent*;

Or. ro

## Amendement 28

Maria Noichl

### Proposition de résolution

#### Considérant A

##### *Proposition de résolution*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet délicat qui prend de l'importance dans notre société;

##### *Amendement*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet délicat *d'un point de vue éthique* qui prend de l'importance dans notre société;

Or. en

**Amendement 29**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet *délicat* qui prend de l'importance dans notre société;

*Amendement*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet *éthique* qui prend de l'importance dans notre société;

Or. en

**Amendement 30**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Proposition de résolution*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet *délicat* qui prend de l'importance dans notre société;

*Amendement*

A. considérant que le bien-être animal est un sujet *éthique* qui prend de l'importance dans notre société;

Or. en

**Amendement 31**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que l'article 13 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles et exige que l'Union et les États membres tiennent pleinement compte des exigences de bien-être des animaux lorsqu'ils formulent et*

*mettent en œuvre la politique de l'Union dans les domaines de l'agriculture et de la pêche;*

Or. en

**Amendement 32**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**

**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que l'article 13 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles et exige que l'Union et les États membres tiennent pleinement compte des exigences de bien-être des animaux lorsqu'ils formulent et mettent en œuvre la politique de l'Union en matière d'agriculture;*

Or. en

**Amendement 33**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que l'article 13 du traité FUE considère les animaux comme des êtres sensibles, et donc capables de ressentir le plaisir et la douleur; que la législation de l'Union doit, par conséquent, garantir que les animaux sont détenus dans des conditions qui ne les soumettent pas à des mauvais traitements, des abus, des douleurs ou des souffrances;*

Or. en

**Amendement 34**

**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**

**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que l'Union devrait garantir l'accès à des denrées alimentaires sûres, de haute qualité et à des prix accessibles pour tous les consommateurs;*

Or. ro

**Amendement 35**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Considérant A bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que l'intérêt des consommateurs pour la qualité des aliments qu'ils achètent est plus élevé que jamais;*

Or. en

**Amendement 36**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Considérant A ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*A ter. considérant que les animaux ne devraient plus faire l'objet de modifications ou de mutilations afin d'être adaptés au système, mais que le système devrait plutôt être adapté aux besoins et au comportement des animaux,*

*ce qui signifie qu'il ne devrait pas être permis de faire du mal à un animal, de le blesser ou de nuire à sa santé ou à son bien-être dans le but de le loger d'une certaine manière;*

Or. en

**Amendement 37**  
**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que l'alimentation européenne a les normes de production les plus élevées et les plus rigoureuses du monde, critères de bien-être animal inclus;

*Amendement*

B. considérant que l'alimentation européenne a les normes de production les plus élevées et les plus rigoureuses du monde, critères de bien-être animal inclus; *considérant qu'en vertu du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, les États membres se sont engagés à se conformer à toutes les exigences du bien-être des animaux en tant qu'êtres sensibles et à respecter les usages des États membres en matière de rites religieux, de traditions culturelles et de patrimoines régionaux;*

Or. ro

**Amendement 38**  
**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que l'alimentation européenne a les normes de production les plus élevées et les plus rigoureuses du monde, critères de bien-être animal inclus;

*Amendement*

B. considérant que l'alimentation européenne a les normes de production les plus élevées et les plus rigoureuses du monde, critères de bien-être animal inclus, *et que les accords commerciaux extérieurs de l'Union doivent garantir un niveau*



*satisfaisant de protection de nos marchés agricoles contre la concurrence déloyale et le dumping pratiqués par des pays tiers;*

Or. pl

### **Amendement 39**

**Anja Hazekamp**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant B**

###### *Proposition de résolution*

B. considérant que l'alimentation européenne *a les normes de production les plus élevées et les plus rigoureuses du monde*, critères de bien-être animal inclus;

###### *Amendement*

B. considérant que *les normes de production de* l'alimentation européenne, critères de bien-être animal inclus, *doivent être améliorées, et que plusieurs pays et régions ont pris des mesures supplémentaires, par exemple en interdisant certaines formes d'élevage en cage, ainsi que l'exportation d'animaux vivants et le transport de catégories spécifiques d'animaux;*

Or. en

### **Amendement 40**

**Maria Noichl**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant B**

###### *Proposition de résolution*

B. considérant que l'alimentation européenne a *les* normes de production les plus élevées et les plus rigoureuses du monde, critères de bien-être animal inclus;

###### *Amendement*

B. considérant que l'alimentation européenne a *certaines des* normes de production *parmi* les plus élevées et les plus rigoureuses du monde, critères de bien-être animal inclus;

Or. en

### **Amendement 41**

**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Proposition de résolution*

B. considérant que l'alimentation européenne a *les* normes de production les plus élevées *et les plus rigoureuses* du monde, critères de bien-être animal inclus;

*Amendement*

B. considérant que l'alimentation européenne a *des* normes de production *parmi* les plus élevées du monde, critères de bien-être animal inclus, *mais que des améliorations demeurent nécessaires*;

Or. en

**Amendement 42**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*B bis. considérant que la mise en œuvre de la législation de l'Union relative au bien-être des animaux se heurte à de nombreux problèmes, notamment la non-conformité ainsi que l'absence de normes harmonisées et de jalons juridiques;*

*Amendement*

Or. en

**Amendement 43**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant B ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*B ter. considérant le manque général d'efficacité en matière de mise en œuvre et d'application de la législation actuelle de l'Union relative au bien-être des animaux;*

*Amendement*

**Amendement 44**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant **qu'un respect plus uniforme** de la législation en vigueur en matière de bien-être animal est **un préalable à tout renforcement de ces normes**;

*Amendement*

C. considérant **qu'une mise à jour** de la législation en vigueur en matière de bien-être animal est **plus que nécessaire, tout comme l'élaboration, la mise en œuvre et l'application d'une législation nouvelle et renforcée en matière de bien-être animal qui soit spécifique aux espèces**;

Or. en

**Amendement 45**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant qu'un respect **plus uniforme** de la législation **en vigueur** en matière de bien-être animal **est un préalable à tout renforcement de ces normes**;

*Amendement*

C. considérant qu'un respect uniforme de la législation en matière de bien-être animal **et la mise à jour de celle-ci en fonction des dernières connaissances scientifiques sont un préalable à tout renforcement de ces normes**;

Or. en

**Amendement 46**  
**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant ***qu'un respect*** plus uniforme de la législation en vigueur en matière de bien-être animal est un préalable à tout renforcement de ces normes;

*Amendement*

C. considérant ***qu'une formulation*** plus uniforme de la législation en vigueur en matière de bien-être animal est un préalable à tout renforcement de ces normes ***et à leur respect par tous***;

Or. pl

**Amendement 47**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**

**Considérant C**

*Proposition de résolution*

C. considérant ***qu'un respect plus uniforme*** de la législation en vigueur en matière de bien-être animal est un préalable à tout renforcement de ces normes;

*Amendement*

C. considérant ***qu'une mise à jour*** de la législation en vigueur en matière de bien-être animal est un préalable à tout renforcement de ces normes;

Or. en

**Amendement 48**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Considérant C bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***C bis. considérant que les problèmes actuels et spécifiques relatifs au bien-être des animaux, qui concernent non seulement la production animale dans le secteur agricole, mais également dans d'autres secteurs, tels que ceux des animaux de compagnie, des équidés, des animaux sauvages et des autres animaux détenus ou commercialisés dans le cadre d'une activité économique, devraient être résolus au niveau de l'Union;***

*Amendement*

## Amendement 49

Anne Sander

### Proposition de résolution

#### Considérant D

##### *Proposition de résolution*

D. considérant que les éleveurs européens n'ont eu de cesse au cours de ces dernières décennies de progresser, en questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique;

##### *Amendement*

D. considérant que les éleveurs européens n'ont eu de cesse au cours de ces dernières décennies de progresser, en questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique; ***considérant que l'amélioration du bien-être animal doit se faire en prenant en compte les aspects sanitaires propres à chaque espèce et que le coût ne doit pas être supporté par les seuls producteurs;***

Or. fr

## Amendement 50

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Considérant D

##### *Proposition de résolution*

D. considérant que les éleveurs européens ***n'ont eu de cesse*** au cours de ces dernières décennies ***de progresser, en questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de***

##### *Amendement*

D. considérant que ***bien que*** les éleveurs européens ***aient fait certains progrès*** au cours de ces dernières décennies ***en matière de bien-être animal sur les exploitations, les mauvais traitements et les souffrances des animaux d'élevage dans l'Union se sont***

*recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique;*

*poursuivis pendant ces décennies et se sont mêmes intensifiés, en raison du nombre toujours plus élevé d'animaux élevés et confinés dans des exploitations industrielles;*

Or. en

## **Amendement 51**

**Daniel Buda**

### **Proposition de résolution**

#### **Considérant D**

##### *Proposition de résolution*

D. considérant que les éleveurs européens n'ont eu de cesse au cours de ces dernières décennies de progresser, en questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique;

##### *Amendement*

D. considérant que les éleveurs européens n'ont eu de cesse au cours de ces dernières décennies de progresser, en questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique, *ainsi qu'à des obstacles d'ordre législatif;*

Or. ro

## **Amendement 52**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Considérant D**

##### *Proposition de résolution*

D. considérant que *les* éleveurs européens n'ont eu de cesse au cours de ces dernières décennies de progresser, en

##### *Amendement*

D. considérant que *certain*s éleveurs européens n'ont eu de cesse au cours de ces dernières décennies de progresser, en

questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique;

questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique;

Or. en

**Amendement 53**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Proposition de résolution*

D. considérant que les éleveurs européens *n'ont eu de cesse* au cours de ces dernières décennies *de progresser*, en questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique;

*Amendement*

D. considérant que les éleveurs européens *ont fait certains progrès* au cours de ces dernières décennies, en questionnant leurs pratiques, en s'améliorant et en ajustant leur travail; qu'ils œuvrent à ce perfectionnement avec l'appui d'organismes de conseil et de recherche et de certaines organisations non gouvernementales; que, par ailleurs, les éleveurs européens ont la volonté de continuer à évoluer, mais doivent cependant faire face à des freins d'ordre technique et économique;

Or. en

**Amendement 54**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*D bis. considérant que l'élevage*

*d'animaux industriel joue un rôle prépondérant dans l'agriculture de l'Union, et qu'en un peu plus d'une décennie, plusieurs millions d'exploitations ont cessé d'exister, majoritairement de petites entreprises familiales, ce qui représente plus d'un tiers de toutes les exploitations agricoles en Europe et s'explique par la montée en gamme et l'intensification du système agricole;*

Or. en

**Amendement 55**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*D bis. considérant que les éleveurs travaillent sous la pression de la volatilité économique dans un contexte où les périodes d'amortissement sont longues et que les investissements réalisés, notamment dans les systèmes d'hébergement des animaux pour améliorer le bien-être des animaux, sont durables;*

Or. nl

**Amendement 56**  
**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Elsi Katainen**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*D bis. considérant que les éleveurs européens prennent actuellement des mesures supplémentaires destinées à faire*



*évoluer l'élevage et le logement des animaux, dans le but de renforcer la convergence vers les «cinq libertés» de l'OIE;*

Or. en

**Amendement 57**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant D ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*D ter. considérant que bien que la science en matière de bien-être animal ait connu des évolutions considérables depuis l'adoption de la législation en vigueur au sein de l'Union relative au bien-être des animaux d'élevage, il est crucial de procéder à une révision ainsi qu'à un renforcement du corpus législatif en matière de bien-être animal pour l'aligner sur les dernières avancées scientifiques et répondre aux demandes sociales en faveur d'une amélioration du bien-être animal et de l'abolition de systèmes archaïques de logement des animaux ainsi que d'autres pratiques de production portant préjudice à leur bien-être;*

Or. en

**Amendement 58**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*E. considérant que le bien-être des animaux va de pair avec celui des éleveurs et qu'il faut allouer aux deux des moyens appropriés;*

*supprimé*

### Amendement 59

Daniel Buda

#### Proposition de résolution

##### Considérant E

###### *Proposition de résolution*

E. considérant que le bien-être des animaux va de pair avec celui des éleveurs et qu'il faut allouer aux deux des moyens appropriés;

###### *Amendement*

E. considérant que le bien-être des animaux va de pair avec celui des éleveurs et qu'il faut allouer aux deux des moyens appropriés ***et leur apporter un soutien mieux ciblé à l'échelle européenne;***

Or. ro

### Amendement 60

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

#### Proposition de résolution

##### Considérant E

###### *Proposition de résolution*

E. considérant que le bien-être des animaux va de pair avec celui des éleveurs et qu'il faut allouer aux deux des moyens appropriés;

###### *Amendement*

E. considérant que le bien-être des animaux va de pair avec celui des éleveurs ***et des exploitants agricoles,*** et qu'il faut allouer aux deux des moyens appropriés;

Or. en

### Amendement 61

Maria Noichl

#### Proposition de résolution

##### Considérant E

###### *Proposition de résolution*

E. considérant que le bien-être des animaux va de pair avec celui des ***éleveurs*** et qu'il faut allouer aux deux des moyens

###### *Amendement*

E. considérant que le bien-être des animaux va de pair avec celui des ***exploitants agricoles*** et qu'il faut allouer

appropriés;

aux deux des moyens appropriés;

Or. en

## **Amendement 62**

**Maria Noichl**

### **Proposition de résolution**

**Considérant E bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***E bis. considérant que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence le lien direct entre la santé et le bien-être des animaux et des êtres humains et qu'elle est vraisemblablement le résultat d'un dysfonctionnement des interactions avec les animaux; que le bien-être animal est également lié à l'environnement, comme démontré par le cadre «One Welfare»;***

Or. en

## **Amendement 63**

**Anja Hazekamp**

### **Proposition de résolution**

**Considérant E bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***E bis. considérant que les subventions agricoles destinées à promouvoir les produits agricoles à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union ont augmenté de façon spectaculaire ces dernières années, pour atteindre 142,5 millions d'euros en 2017, 188,5 millions d'euros en 2018 et 200 millions d'euros en 2020;***

Or. en

## **Amendement 64**

**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant E bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***E bis. considérant que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence le lien direct entre la santé et le bien-être des animaux et des êtres humains; que le bien-être animal est également lié à l'environnement, comme démontré par le cadre «One Welfare»;***

Or. en

**Amendement 65**  
**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***E bis. considérant que les exploitations d'élevage européennes emploient environ 4 millions de personnes (saliées et non salariées), dont 80 % résident dans les États membres plus récents de l'Union<sup>1 bis</sup>;***

---

<sup>1 bis</sup> <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/04af47b0-0c38-11eb-bc07-01aa75ed71a1/language-fr>

Or. en

**Amendement 66**  
**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E ter (nouveau)**

***E ter. considérant que le commerce de poissons à l'intérieur de l'Union joue un rôle essentiel dans l'ensemble du commerce des produits de pêche de l'Union et représentait, en 2014, 86 % des échanges totaux dans l'Union et en dehors, les volumes vendus dans l'Union atteignant 5,74 millions de tonnes pour une valeur de 20,6 milliards d'euros, soit le chiffre le plus élevé enregistré depuis 2006<sup>3 bis</sup>;***

---

*3 bis*

[https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2016/february/tradoc\\_154321.pdf](https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2016/february/tradoc_154321.pdf)

Or. en

**Amendement 67**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***E ter. considérant que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence le lien direct entre la santé et le bien-être des animaux et des êtres humains ainsi que les conséquences d'un dysfonctionnement des interactions avec les animaux;***

Or. en

**Amendement 68**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*E ter. considérant que, à l'heure actuelle, la législation sur le bien-être des animaux ne contient pas de dispositions spécifiques aux espèces et à l'âge qui couvrent toutes les étapes du cycle de production;*

Or. en

**Amendement 69**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Considérant E quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*E quater. considérant que la santé et le bien-être des animaux sont essentiels pour garantir la sécurité et la salubrité alimentaires ainsi que la santé publique, et contribuer à des normes de qualité élevées dans l'Union;*

Or. en

**Amendement 70**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Considérant E quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*E quinquies. considérant que la santé du bétail constitue une composante essentielle pour parvenir à un élevage durable plus sobre en carbone;*

Or. en

**Amendement 71**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Considérant E sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***E sexies. considérant que la santé et le bien-être des animaux constituent des composantes essentielles de tout système alimentaire durable et que les incidences sur la santé et le bien-être des animaux ont des effets directs sur la durabilité du système alimentaire;***

Or. en

**Amendement 72**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

F. considérant les évolutions scientifiques et techniques menant à une meilleure compréhension de la sensibilité des animaux et du bien-être animal;

F. considérant les évolutions scientifiques et techniques menant à une meilleure compréhension de la sensibilité des animaux et du bien-être animal, ***ce qui devrait conduire à une adaptation et à une amélioration de la législation afin de protéger tous les animaux détenus dans l'Union;***

Or. en

**Amendement 73**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

F. considérant les évolutions scientifiques et techniques menant à une meilleure compréhension de la sensibilité

F. considérant les évolutions scientifiques et techniques menant à une meilleure compréhension de la sensibilité

des animaux *et* du bien-être animal;

*et du comportement* des animaux, *ainsi que* du bien-être animal;

Or. en

**Amendement 74**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant F bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*F bis. considérant que les citoyens européens ont un intérêt marqué pour le bien-être des animaux et qu'ils souhaitent pouvoir opérer des choix plus éclairés en tant que consommateurs;*

Or. en

**Amendement 75**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant G**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

G. considérant les difficultés importantes rencontrées dans le recueil des données relatives à la mise en œuvre de la législation sur le bien-être des animaux d'élevage, tant en ce qui concerne la disponibilité de ces données que leur qualité;

G. considérant les difficultés importantes rencontrées dans le recueil des données relatives à la mise en œuvre de la législation sur le bien-être des animaux d'élevage, tant en ce qui concerne la disponibilité de ces données que leur qualité, *en raison de l'absence d'exigences en matière de surveillance et de recueil des données qui soient imposées aux États membres;*

Or. en

**Amendement 76**



**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant H**

*Proposition de résolution*

H. considérant que la législation actuelle est en partie obsolète et n'est pas en phase avec les avancées scientifiques et les progrès techniques dans les pratiques d'élevage en cours à ce jour;

*Amendement*

H. considérant que la législation actuelle est en partie obsolète et n'est pas en phase avec **les connaissances relatives aux besoins spécifiques des animaux selon leur espèce, leur âge, leur taille et leur condition physique, ainsi qu'avec** les avancées scientifiques et les progrès techniques dans les pratiques d'élevage en cours à ce jour;

Or. en

**Amendement 77**  
**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**  
**Considérant H**

*Proposition de résolution*

H. considérant que la législation actuelle est en partie obsolète et n'est pas en phase avec les avancées scientifiques et les progrès techniques dans les pratiques d'élevage en cours à ce jour;

*Amendement*

H. considérant que la législation actuelle est en partie obsolète et n'est pas en phase avec les avancées scientifiques et les progrès techniques dans les pratiques d'élevage en cours à ce jour **et que leur niveau de mise en œuvre dans les différents États membres est très variable;**

Or. pl

**Amendement 78**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant H**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

H. considérant que la législation actuelle est en partie obsolète et n'est pas en phase avec les avancées scientifiques et les progrès techniques dans les pratiques d'élevage en cours à ce jour;

H. considérant que la législation actuelle est en partie obsolète et n'est pas en phase avec les avancées scientifiques et les progrès techniques dans les pratiques d'élevage en cours à ce jour, ***ainsi qu'avec les exigences des citoyens en matière de bien-être animal;***

Or. en

**Amendement 79**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant H bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***H bis. considérant qu'il convient d'améliorer davantage le bien-être animal sur la base des conclusions scientifiques actuelles;***

Or. en

**Amendement 80**  
**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**  
**Considérant I**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

I. considérant que la législation européenne, dont la rédaction actuelle propose une combinaison de dérogations, d'exceptions et d'exigences imprécises ou ne prévoit pas de protections spécifiques, coexiste avec diverses législations nationales, toutes accusées de fausser la concurrence;

I. considérant que la législation européenne, dont la rédaction actuelle propose une combinaison de dérogations, d'exceptions et d'exigences imprécises ou ne prévoit pas de protections ***ni de niveaux de protection*** spécifiques, ***ce qui donne lieu à une série de pratiques indésirées***, coexiste avec diverses législations nationales, ***ce qui entraîne une fragmentation réglementaire et une insécurité juridique sur le marché intérieur***, toutes accusées de fausser la concurrence;

**Amendement 81**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant I**

*Proposition de résolution*

I. considérant que la législation européenne, dont la rédaction actuelle propose une combinaison de dérogations, d'exceptions et d'exigences imprécises ou ne prévoit pas de protections spécifiques, coexiste avec diverses législations nationales, ***toutes accusées de fausser la concurrence***;

*Amendement*

I. considérant que la législation européenne, dont la rédaction actuelle propose une combinaison de dérogations, d'exceptions et d'exigences imprécises ou ne prévoit pas de protections spécifiques, coexiste avec diverses législations nationales;

Or. en

**Amendement 82**  
**Gilles Lebreton, Mara Bizzotto**

**Proposition de résolution**  
**Considérant I**

*Proposition de résolution*

I. considérant que la législation européenne, dont la rédaction actuelle propose une combinaison de dérogations, d'exceptions et d'exigences imprécises ou ne prévoit pas de protections spécifiques, coexiste avec diverses législations nationales, ***toutes accusées de fausser la concurrence***;

*Amendement*

I. considérant que la législation européenne, dont la rédaction actuelle propose une combinaison de dérogations, d'exceptions et d'exigences imprécises ou ne prévoit pas de protections spécifiques, coexiste avec diverses législations nationales;

Or. fr

**Amendement 83**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

## Considérant J

### *Proposition de résolution*

J. considérant que la législation sur le bien-être des animaux ne couvre pas toutes les espèces destinées à la production de denrées alimentaires;

### *Amendement*

J. considérant que la législation sur le bien-être des animaux ne couvre pas toutes les espèces destinées à la production de denrées alimentaires, ***étant donné qu'il n'existe toujours pas de législation spécifique aux espèces pour les bovins laitiers et à viande de plus de six mois, les ovins, les caprins, les parents des poulets de chair et des poules pondeuses, les poulettes, les dindes, les canards, les oies, les cailles, les poissons et les lapins;***

Or. en

## Amendement 84

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

### Proposition de résolution

#### Considérant J

### *Proposition de résolution*

J. considérant que la législation sur le bien-être des animaux ***ne couvre pas toutes les*** espèces destinées à la production de denrées alimentaires;

### *Amendement*

J. considérant que la législation ***de l'Union*** sur le bien-être des animaux ***établit des normes de bien-être minimales spécifiques aux espèces uniquement pour les porcs, les poules pondeuses, les poulets de chair et les veaux, mais qu'il n'existe pas de législation spécifique pour les autres*** espèces destinées à la production de denrées alimentaires, ***notamment les poissons;***

Or. en

## Amendement 85

**Anja Hazekamp**

### Proposition de résolution

#### Considérant J bis (nouveau)

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***J bis. considérant que, à l'heure actuelle, la législation sur le bien-être des animaux ne contient pas de dispositions spécifiques aux espèces et à l'âge qui couvrent toutes les étapes du cycle de production;***

Or. en

**Amendement 86  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Considérant J ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***J ter. considérant que des centaines de millions d'animaux d'élevage terrestres et des milliards de poissons d'élevage appartenant à différentes espèces ne sont actuellement protégés que par les dispositions générales de la directive 98/58/CE;***

Or. en

**Amendement 87  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Considérant J quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***J quater. considérant qu'il a été constaté que la directive générale a généralement eu moins d'incidence que les directives spécifiques aux espèces, en raison de la nature vague des exigences et des grandes marges d'interprétation qu'elle a permises, ainsi que de l'absence de protections spécifiques aux espèces pour les vaches laitières, les poulets de***

*chair reproducteurs et les poules reproductrices, les lapins, les moutons et les dindes;*

Or. en

**Amendement 88**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant J quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*J quinquies. considérant que les lapins sont la deuxième espèce d'élevage dans l'Union en nombre d'animaux, la majorité d'entre eux étant élevés en cage avec des normes de bien-être inadéquates;*

Or. en

**Amendement 89**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant J sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*J sexies. considérant que les chevreaux mâles qui naissent dans le secteur caprin laitier sont presque toujours séparés de leur mère immédiatement après la naissance ainsi que déjà transportés et abattus trois jours après la naissance, et que de très nombreux chevreaux mâles et agneaux en surplus tombent gravement malades et meurent après avoir été retirés à leur mère;*

Or. en

**Amendement 90**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant J septies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*J septies. considérant que l'élevage de canards pose plusieurs problèmes structurels et graves en matière de bien-être, notamment l'absence d'eau de baignade en plein air, ce qui empêche les canards d'exprimer le comportement spécifique à leur espèce, et que les canards souffrent, en outre, d'inflammations articulaires et d'anomalies osseuses, étant donné que leur corps n'est pas adapté à une position debout toute la journée, une situation encore aggravée par le fait que l'élevage de canards a pour but de produire de grandes quantités de viande de poitrine;*

Or. en

**Amendement 91**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant K**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*K. considérant que d'autres démarches que la législation européenne et les contrôles officiels ont contribué à l'amélioration continue des pratiques d'élevage;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 92**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant K**

*Proposition de résolution*

K. considérant que d'autres démarches que la législation européenne et les contrôles officiels ont contribué à l'amélioration *continue* des pratiques d'élevage;

*Amendement*

K. considérant que d'autres démarches que la législation européenne et les contrôles officiels ont contribué à l'amélioration des pratiques d'élevage; ***que de nombreux États membres ont mis en place, de leur propre initiative, des normes de bien-être animal plus strictes que celles de l'Union;***

Or. en

**Amendement 93**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant L**

*Proposition de résolution*

L. considérant qu'un large pouvoir d'appréciation est laissé aux États membres quant à la spécification des exigences et à la manière de les évaluer; considérant la diversité des approches adoptées par les États membres pour l'attribution des ressources et la hiérarchisation des contrôles officiels;

*Amendement*

L. considérant qu'un large pouvoir d'appréciation est laissé aux États membres quant à la spécification des exigences et à la manière de les évaluer; considérant la diversité des approches adoptées par les États membres pour l'attribution des ressources et la hiérarchisation des contrôles officiels; ***que cette situation a conduit à différents niveaux de conformité et de risques qui défavorisent les éleveurs qui respectent les règles;***

Or. en

**Amendement 94**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant M**



### *Proposition de résolution*

M. considérant que, **grâce aux** directives sur les poules pondeuses, les porcs (pour les truies gestantes) et les veaux, **des** changements structurels souhaitables **ont pu être apportés** à la manière dont les animaux sont élevés; que, dans les secteurs des œufs, de la viande de veau et du porc, les directives ont entraîné **des modifications importantes des bâtiments et des équipements et ont contribué** à certaines évolutions dans le nombre et la taille des exploitations;

### *Amendement*

M. considérant que **les** directives sur les poules pondeuses, les porcs (pour les truies gestantes) et les veaux **n'ont pas apporté de** changements structurels souhaitables à la manière dont les animaux sont élevés, **étant donné que les truies demeurent enfermées dans des cages près de la moitié de leur vie et que l'ablation systématique de leur queue et la section des dents persistent, que les poules pondeuses sont toujours enfermées dans des cages «enrichies», des cages pour colonies et des cages combinées, et que la pratique consistant à enlever les veaux à leur mère et à les maintenir à l'isolement pendant quatre semaines est toujours autorisée alors qu'elle est connue pour causer des souffrances physiques et psychologiques**; que, dans les secteurs des œufs, de la viande de veau et du porc, les directives ont entraîné certaines évolutions dans le nombre et la taille des exploitations, **ce qui ne constitue pas un progrès du point de vue du bien-être animal, de l'environnement et de la santé humaine**;

Or. en

### **Amendement 95**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

**Considérant M**

#### *Proposition de résolution*

M. considérant que, grâce aux directives sur les poules pondeuses, les porcs (pour les truies gestantes) et les veaux, **des** changements structurels souhaitables ont pu être apportés à la manière dont les animaux sont élevés; que, dans les secteurs des œufs, de la viande de veau et du porc, les directives ont entraîné

#### *Amendement*

M. considérant que, grâce aux directives sur les poules pondeuses, les porcs (pour les truies gestantes) et les veaux, **certain**s changements structurels souhaitables, **bien que limités**, ont pu être apportés à la manière dont les animaux sont élevés; que, dans les secteurs des œufs, de la viande de veau et du porc, les

des modifications importantes des bâtiments et des équipements et ont contribué à certaines évolutions dans le nombre et la taille des exploitations;

directives ont entraîné des modifications importantes des bâtiments et des équipements et ont contribué à certaines évolutions dans le nombre et la taille des exploitations; ***que les directives spécifiques aux espèces et, en particulier, la directive générale 98/58/CE ont eu un effet modeste concernant l'amélioration du bien-être animal;***

Or. en

**Amendement 96**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Considérant M**

*Proposition de résolution*

M. considérant que, grâce ***aux directives sur les poules pondeuses, les porcs (pour les truies gestantes) et les veaux***, des changements structurels souhaitables ont pu être apportés à la manière dont les animaux sont élevés; que, ***dans les secteurs des œufs, de la viande de veau et du porc***, les directives ont ***entraîné des modifications importantes des bâtiments et des équipements et ont contribué à certaines évolutions dans le nombre et la taille des exploitations;***

*Amendement*

M. considérant que, grâce ***à certaines des directives actuelles***, des changements structurels souhaitables ont pu être apportés à la manière dont les animaux sont élevés (***la directive sur les veaux relative à la limitation de l'utilisation d'enclos individuels, et les directives sur les poules pondeuses en ce qui concerne la définition des systèmes d'élevage à plusieurs niveaux***); que ***ces directives, ainsi que la directive générale sur l'élevage et les directives sur les poulets de chair et les porcs***, ont ***produit peu d'effets concernant le bien-être animal;***

Or. en

**Amendement 97**  
**Michal Wiezik**

**Proposition de résolution**  
**Considérant M bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***M bis. considérant que les principaux***

*problèmes que la législation est destinée à résoudre demeurent généralisés, notamment les mutilations, les conditions de logement exigües et stressantes, la pression de la production et la mise en œuvre inégale des dispositions;*

Or. en

### **Amendement 98**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

**Considérant N**

#### *Proposition de résolution*

N. considérant le succès de la directive sur les poules pondeuses; que ce succès est cependant relatif, au regard de la diversité de la mise en œuvre dans les États membres qui a **abouti à des** distorsions de concurrence sur le marché commun;

#### *Amendement*

N. considérant le succès de la directive sur les poules pondeuses, **qui a fourni des définitions pertinentes des différents systèmes de production**; que ce succès est cependant relatif, au regard de la diversité de la mise en œuvre dans les États membres **et de l'absence de dispositions claires, obligatoires et complètes dans la directive, ce** qui a **permis aux** distorsions de concurrence **de persister** sur le marché commun;

Or. en

### **Amendement 99**

**Maria Noichl**

### **Proposition de résolution**

**Considérant N**

#### *Proposition de résolution*

N. considérant le succès de la directive sur les poules pondeuses; que ce succès est cependant relatif, au regard de la diversité de la mise en œuvre dans les États membres qui a abouti à des distorsions de concurrence sur le marché commun;

#### *Amendement*

N. considérant le succès de la directive sur les poules pondeuses, **qui a fourni des définitions pertinentes des différents systèmes de production**; que ce succès est cependant relatif, au regard de la diversité de la mise en œuvre dans les États

membres qui a abouti à des distorsions de concurrence sur le marché commun, *ainsi que de l'absence de dispositions claires, obligatoires et complètes dans la directive;*

Or. en

### Amendement 100

Michaela Šojdrová, Christine Schneider, Michal Wiezik, Franc Bogovič

#### Proposition de résolution

##### Considérant N

###### *Proposition de résolution*

N. considérant *le succès de* la directive sur les poules pondeuses; *que ce succès est cependant relatif, au regard de la diversité de la mise en œuvre dans les États membres qui a abouti à des distorsions de concurrence sur le marché commun;*

###### *Amendement*

N. considérant *que* la directive sur les poules pondeuses *a enregistré des progrès insuffisants, n'a pas répondu aux besoins réels des poules pondeuses et a fait progressivement pression en faveur d'un changement, raison pour laquelle des solutions de remplacement au système de logement en cage<sup>1 bis</sup> ont vu leur utilisation s'étendre dans certains États membres;*

---

*<sup>1 bis</sup> Union européenne; Pour une nouvelle ère sans cage: à la recherche de solutions nouvelles, 2020;  
[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/658539/IPOL\\_STU\(2020\)658539\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/658539/IPOL_STU(2020)658539_EN.pdf)*

Or. en

### Amendement 101

Gilles Lebreton, Mara Bizzotto

#### Proposition de résolution

##### Considérant N

###### *Proposition de résolution*

N. considérant le succès de la directive sur les poules pondeuses; que ce succès est

###### *Amendement*

N. considérant le succès de la directive sur les poules pondeuses; que ce succès est

cependant relatif, *au regard de la diversité de la mise en œuvre dans les États membres qui a abouti à des distorsions de concurrence sur le marché commun;*

cependant relatif *du fait* des distorsions de concurrence sur le marché commun;

Or. fr

**Amendement 102**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant N**

*Proposition de résolution*

N. considérant le succès de la directive sur les poules pondeuses; *que ce succès est cependant relatif*, au regard de la diversité de la mise en œuvre dans les États membres *qui a abouti à des distorsions de concurrence sur le marché commun;*

*Amendement*

N. considérant le succès *relatif* de la directive sur les poules pondeuses, au regard de la diversité de la mise en œuvre dans les États membres, *ainsi que de l'absence de dispositions claires, obligatoires et complètes dans la directive;*

Or. en

**Amendement 103**  
**Michaela Šojdrová, Simone Schmiedtbauer, Christine Schneider, Daniel Buda, Asim Ademov, Franc Bogovič**

**Proposition de résolution**  
**Considérant N bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*N bis. considérant qu'il est dans l'intérêt des éleveurs et des consommateurs de garantir des conditions égales sur le marché intérieur ainsi que dans les importations de produits depuis des pays tiers;*

*Amendement*

Or. en

**Amendement 104**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant O**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**O.** *considérant que, si les conditions de travail se sont améliorées pour les éleveurs de poules pondeuses et de viande de veau, ce n'est pas nécessairement le cas pour les éleveurs de porcs;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 105**

**Michaela Šojdrová, Christine Schneider, Asim Ademov, Michal Wiezik, Franc Bogovič**

**Proposition de résolution**  
**Considérant O bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**O bis.** *considérant que le Parlement européen a adopté la résolution du 10 juin 2021 sur l'initiative citoyenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) dans le but de mettre progressivement fin à l'utilisation de cages dans les élevages de l'Union d'ici 2027;*

Or. en

**Amendement 106**

**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța**

**Proposition de résolution**  
**Considérant O bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**O bis.** *considérant que les objectifs en matière de logement des truies n'ont pas été atteints et que les installations restent trop exigües et stressantes, sans matériel d'enrichissement suffisant;*

**Amendement 107**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**

**Considérant P**

*Proposition de résolution*

**P.** *considérant qu'il est indispensable de faire la distinction entre, d'une part, les non-conformités anecdotiques, qui reçoivent une attention excessive, et, d'autre part, la très large majorité des acteurs qui se conforment aux règles;*

*Amendement*

**supprimé**

Or. en

**Amendement 108**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Considérant P**

*Proposition de résolution*

**P.** *considérant qu'il est indispensable de faire la distinction entre, d'une part, les non-conformités anecdotiques, qui reçoivent une attention excessive, et, d'autre part, la très large majorité des acteurs qui se conforment aux règles;*

*Amendement*

**P.** *considérant qu'il existe des non-conformités, parfois généralisées, qui démontrent la nécessité d'élaborer une législation sur mesure et de garantir la conformité, de même que des conditions de concurrence équitables pour les acteurs qui se conforment aux règles;*

Or. en

**Amendement 109**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Considérant P**

*Proposition de résolution*

P. considérant qu'il ***est indispensable de faire la distinction entre, d'une part, les non-conformités anecdotiques, qui reçoivent une attention excessive, et, d'autre part, la très large majorité des acteurs qui se conforment aux règles;***

*Amendement*

P. considérant qu'il ***convient de maintenir l'attention sur les non-conformités, qui sont révélatrices des terribles souffrances endurées par les animaux et de leur traitement inhumain systémique, mis en lumière par diverses enquêtes, notamment des inspections réalisées par la Commission;***

Or. en

**Amendement 110**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Considérant P bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***P bis. considérant que la castration chirurgicale des porcs continue d'être pratiquée de manière systématique, malgré la déclaration de Bruxelles, dans le cadre de laquelle divers acteurs du secteur de l'élevage et de la chaîne alimentaire se sont engagés à mettre un terme à cette pratique pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018;***

Or. en

**Amendement 111**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant P bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***P bis. considérant que la castration chirurgicale des porcs continue d'être pratiquée de manière systématique, malgré la déclaration de Bruxelles, dans le cadre de laquelle divers acteurs du***



*secteur de l'élevage et de la chaîne alimentaire se sont engagés à mettre un terme à cette pratique pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018;*

Or. en

**Amendement 112**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant P bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*P bis. considérant que la documentation fournie par les lanceurs d'alerte a parfois mis en lumière des non-conformités et attiré l'attention sur la nécessité d'une législation adéquate en matière de bien-être des animaux;*

Or. en

**Amendement 113**  
**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Considérant Q**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

Q. considérant les disparités des types d'élevage au sein des États membres;

Q. considérant les disparités des types d'élevage *et des systèmes de production* au sein des États membres;

Or. en

**Amendement 114**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Considérant Q**

*Proposition de résolution*

Q. considérant les disparités des types d'élevage au sein des États membres;

*Amendement*

Q. considérant les disparités des types d'élevage ***pour la production animale*** au sein des États membres;

Or. en

**Amendement 115**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant Q**

*Proposition de résolution*

Q. considérant les disparités des types d'élevage au sein des États membres;

*Amendement*

Q. considérant les disparités des types d'élevage ***pour la production animale*** au sein des États membres;

Or. en

**Amendement 116**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant Q bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***Q bis. considérant que, chaque année, plus de 300 millions d'animaux d'élevage sont mis en cage pendant une partie ou la totalité de leur vie et que le bien-être des animaux élevés en cage suscite de graves préoccupations dans l'ensemble de l'Union européenne, étant donné que les animaux ne sont même pas capables de se tenir debout, de s'étirer ou de se retourner et qu'il est impossible pour les animaux en cage d'exprimer leur comportement naturel;***

Or. en

**Amendement 117**

**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Emma Wiesner, Elsi Katainen**

**Proposition de résolution**

**Considérant Q bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***Q bis. considérant que la démographie agricole européenne connaît un déclin alarmant; qu'un renouvellement générationnel insuffisant aurait un effet indésirable sur la mise en œuvre des normes de bien-être animal;***

Or. en

**Amendement 118**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Considérant Q ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***Q ter. considérant que, dans l'Union, près de 120 millions de lapins sont élevés à des fins commerciales, dont la quasi-totalité est confinée dans des cages pendant toute leur vie; que, dans l'Union, plus de 350 millions de poules pondeuses sont élevées à des fins commerciales, dont près de la moitié dans des cages surpeuplées ne disposant pas de plus d'espace qu'une feuille de papier A4; que, dans l'Union, environ 11 millions de truies doivent mettre bas et allaiter leurs porcelets dans une cage; que, dans l'Union, au moins 140 millions de cailles sont maintenues dans des cages dans lesquelles elles sont incapables d'exécuter les comportements de base; que, dans l'Union, environ 40 millions de canards et d'oies sont annuellement emprisonnés dans des cages au cours de leur vie pour***

*la production de foie gras; que, dans l'Union, environ 20 millions de veaux laitiers naissent chaque année, dont plus de la moitié sont élevés dans de petits enclos individuels, loin de leur mère;*

Or. en

**Amendement 119**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Considérant R**

*Proposition de résolution*

R. considérant la cohérence à assurer entre nos stratégies agricoles, environnementales et *commerciales*;

*Amendement*

R. considérant la cohérence à assurer entre nos stratégies agricoles, environnementales et *de commerce international ainsi qu'en matière de conditions de concurrence équitables au sein du marché unique*;

Or. nl

**Amendement 120**  
**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**  
**Considérant R**

*Proposition de résolution*

R. considérant la cohérence à assurer entre nos stratégies agricoles, environnementales et commerciales;

*Amendement*

R. considérant la cohérence, *la complémentarité et l'adéquation* à assurer entre nos stratégies agricoles, environnementales et commerciales;

Or. ro

**Amendement 121**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**

## Considérant R

### *Proposition de résolution*

R. considérant la cohérence à assurer entre **nos** stratégies agricoles, environnementales et commerciales;

### *Amendement*

R. considérant la cohérence à assurer entre **les** stratégies agricoles, environnementales et commerciales **de l'Union européenne**;

Or. en

## Amendement 122

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Considérant R

### *Proposition de résolution*

R. considérant la cohérence à assurer entre **nos** stratégies agricoles, environnementales **et commerciales**;

### *Amendement*

R. considérant la cohérence à assurer entre **les** stratégies agricoles **et** environnementales **de l'Union**;

Or. en

## Amendement 123

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Considérant S

### *Proposition de résolution*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des outils réglementaires permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage;

### *Amendement*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des outils réglementaires permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage, **mais que, comme l'indique l'évaluation par la Commission de la dernière stratégie pour le bien-être animal, les États membres ont négligé de tirer pleinement parti des fonds à des fins de bien-être animal, et que des millions d'euros de fonds de développement rural de l'Union disponibles pour améliorer le bien-être animal sont actuellement**

*inutilisés ou mal utilisés;*

Or. en

#### **Amendement 124**

**Anne Sander**

#### **Proposition de résolution**

**Considérant S**

##### *Proposition de résolution*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des outils réglementaires permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage;

##### *Amendement*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des outils réglementaires ***et financiers*** permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage ***mais que d'autres financements, au delà de la PAC, sont également nécessaires pour aller en ce sens;***

Or. fr

#### **Amendement 125**

**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Emma Wiesner, Elsi Katainen**

#### **Proposition de résolution**

**Considérant S**

##### *Proposition de résolution*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des outils réglementaires permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage;

##### *Amendement*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des outils réglementaires permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage, ***notamment au moyen de régimes écologiques ainsi que d'investissements de soutien;***

Or. en

#### **Amendement 126**

**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Considérant S**

*Proposition de résolution*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des outils réglementaires permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage;

*Amendement*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des outils réglementaires permettant d'accompagner l'amélioration **de la santé et** du bien-être des animaux d'élevage;

Or. en

**Amendement 127**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Considérant S**

*Proposition de résolution*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des **outils réglementaires** permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage;

*Amendement*

S. considérant que la politique agricole commune (PAC) fait partie des **instruments d'incitation** permettant d'accompagner l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage;

Or. nl

**Amendement 128**  
**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Considérant S bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***S bis. considérant que l'élevage d'animaux est le principal bénéficiaire des aides au titre du deuxième pilier versées aux exploitations des zones défavorisées, qui représentent 50 % de la superficie agricole utile (SAU) européenne, ainsi que des mesures agroenvironnementales destinées à***

*compenser les surcoûts liés à la localisation défavorable ou à l'obligation de respecter une législation spécifique<sup>2 bis</sup>;*

---

<sup>2 bis</sup> <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/04af47b0-0c38-11eb-bc07-01aa75ed71a1/language-fr>

Or. en

### **Amendement 129**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

**Considérant T**

#### *Proposition de résolution*

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que *nos* décisions politiques *ne mènent pas à un affaiblissement* de la production animale européenne, *lequel aurait pour conséquence* la délocalisation de la production, et des incidences qui y sont associées, vers d'autres régions du monde où les conditions et normes d'élevage ne répondent pas à ce qui est pratiqué et exigé en Europe;

#### *Amendement*

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que *des* décisions politiques *cohérentes conduisent le secteur de* la production animale européenne *à accroître la qualité et à produire en moindre quantité, conformément aux préoccupations environnementales, alimentaires et de bien-être animal, tout en évitant* la délocalisation de la production, et des incidences qui y sont associées, vers d'autres régions du monde où les conditions et normes d'élevage ne répondent pas à ce qui est pratiqué et exigé en Europe;

Or. en

### **Amendement 130**

**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

### **Proposition de résolution**

**Considérant T**

#### *Proposition de résolution*

#### *Amendement*



T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que nos décisions politiques ne mènent pas à un affaiblissement de la production animale européenne, lequel aurait pour conséquence la délocalisation de la production, et des incidences qui y sont associées, vers d'autres régions du monde où les conditions et normes d'élevage ne répondent pas à ce qui est pratiqué et exigé en Europe;

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que nos décisions politiques ne mènent pas à un affaiblissement de la production animale européenne, lequel aurait pour conséquence la délocalisation de la production, et des incidences qui y sont associées, vers d'autres régions du monde où les conditions et normes d'élevage ne répondent pas à ce qui est pratiqué et exigé en Europe, ***ce qui serait préjudiciable non seulement pour les normes de bien-être animal, mais également pour les objectifs environnementaux européens***;

Or. en

### **Amendement 131**

**Anne Sander**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant T**

###### *Proposition de résolution*

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que nos décisions politiques ne mènent pas à un affaiblissement de la production animale européenne, lequel aurait pour conséquence la délocalisation de la production, et des incidences qui y sont associées, vers d'autres régions du monde où les conditions et normes d'élevage ne répondent pas à ce qui est pratiqué et exigé en Europe;

###### *Amendement*

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que nos décisions politiques ne mènent pas à un affaiblissement ***ou à une réduction*** de la production animale européenne, lequel aurait pour conséquence la délocalisation de la production, et des incidences qui y sont associées, vers d'autres régions du monde où les conditions et normes d'élevage ne répondent pas à ce qui est pratiqué et exigé en Europe;

Or. fr

### **Amendement 132**

**Anja Hazekamp**

#### **Proposition de résolution**

##### **Considérant T**

*Proposition de résolution*

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que ***nos décisions politiques ne mènent pas à un affaiblissement de la production animale européenne, lequel aurait pour conséquence la délocalisation de la production, et des incidences qui y sont associées, vers d'autres régions du monde où les conditions et normes d'élevage ne répondent pas à ce qui est pratiqué et exigé en Europe;***

*Amendement*

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que ***l'Union soutienne la transition vers une consommation de produits d'origine végétale avec des produits d'origine animale moins nombreux et de meilleure qualité, l'amélioration du bien-être animal tout au long des cycles de production et la promotion de normes de bien-être animal supérieures tant au niveau international que sur le marché intérieur;***

Or. en

**Amendement 133**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**

**Considérant T**

*Proposition de résolution*

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que ***nos décisions politiques ne mènent pas à un affaiblissement de la production animale européenne, lequel aurait pour conséquence la délocalisation de la production, et des incidences qui y sont associées, vers d'autres régions du monde où les conditions et normes d'élevage ne répondent pas à ce qui est pratiqué et exigé en Europe;***

*Amendement*

T. considérant qu'il convient de veiller particulièrement à ce que ***l'Union soutienne la transition vers une consommation de produits d'origine animale moins nombreux et de meilleure qualité, l'amélioration du bien-être animal tout au long des cycles de production, et la promotion de normes de bien-être animal supérieures tant au niveau international que sur le marché intérieur;***

Or. en

**Amendement 134**

**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**

**Considérant T bis (nouveau)**

*T bis. considérant qu'au cours des prochaines années, on peut s'attendre à observer un effet cumulé de toute une série de facteurs de risque accru pour la stabilité et le rapport coût-efficacité de la production agricole de l'Union, tels que le Brexit, la baisse générale du budget de l'Union, y compris de celui de la PAC, la réforme de celle-ci incluant de nouvelles conditions d'octroi des aides, le pacte vert pour l'Europe avec ses objectifs de réduction et ses ambitions environnementales d'un niveau inédit, l'interdiction annoncée de l'élevage en cage à l'horizon 2027 ainsi que les tendances démographiques défavorables et le phénomène de l'abandon des exploitations agricoles situées en zones rurales;*

Or. pl

**Amendement 135**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Considérant T bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*T bis. considérant que l'intérêt des consommateurs pour la qualité des aliments qu'ils achètent est plus élevé que jamais, et que la qualité de l'alimentation dans la perspective du bien-être et de la santé des animaux joue un rôle important dans la réalisation des objectifs de la stratégie «De la ferme à la table»;*

Or. en

**Amendement 136**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant T bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***T bis. considérant qu'une réduction du nombre d'animaux d'élevage dans l'Union, en particulier dans le secteur de l'élevage industriel, devrait être encouragée, tout comme une stratégie visant à accroître la production et la consommation d'aliments d'origine végétale;***

Or. en

**Amendement 137**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant T ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***T ter. considérant que la production et la consommation de produits d'origine animale représentent une part considérable de l'utilisation des ressources et ont des répercussions importantes sur la santé et le bien-être des animaux, la santé publique, le climat et l'environnement;***

Or. en

**Amendement 138**  
**Anne Sander**

**Proposition de résolution**  
**Considérant U**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour

le consommateur, sur un marché unique intègre *et* sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union;

le consommateur, sur un marché unique intègre, sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union *et sur une faisabilité réelle pour nos producteurs sans coûts et contraintes trop importants dans leur mise en œuvre;*

Or. fr

### Amendement 139

Anja Hazekamp

#### Proposition de résolution

##### Considérant U

###### *Proposition de résolution*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union;

###### *Amendement*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont *obligatoires, fondés sur la science*, basés sur leur lisibilité *et la possibilité de faire des choix informés* pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union, *et appliqués à l'ensemble des produits d'origine animale, afin d'empêcher l'arrivée sur le marché de produits fabriqués selon des normes inférieures;*

Or. en

### Amendement 140

Krzysztof Jurgiel

#### Proposition de résolution

##### Considérant U

###### *Proposition de résolution*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union;

###### *Amendement*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union; *que des études et*

*des consultations publiques ont montré une absence d'adhésion des acteurs du secteur au projet d'étiquetage obligatoire;*

Or. pl

#### **Amendement 141**

**Daniel Buda**

#### **Proposition de résolution**

**Considérant U**

##### *Proposition de résolution*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union;

##### *Amendement*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union *et s'ils n'introduisent pas d'applications économiques supplémentaires pour les exploitants du secteur alimentaire, en particulier les agriculteurs;*

Or. ro

#### **Amendement 142**

**Tom Vandenkendelaere**

#### **Proposition de résolution**

**Considérant U**

##### *Proposition de résolution*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union;

##### *Amendement*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union; *que cet étiquetage devrait également contribuer à la création de débouchés commerciaux pour les producteurs;*

Or. nl

**Amendement 143**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant U**

*Proposition de résolution*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, **sur** un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union;

*Amendement*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, **harmonisés pour** un marché unique intègre, **appliqués à l'ensemble des produits d'origine animale et fondés** sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union;

Or. en

**Amendement 144**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Considérant U**

*Proposition de résolution*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union;

*Amendement*

U. considérant que la labellisation, et son étiquetage, ne peuvent être efficaces que s'ils sont basés sur leur lisibilité pour le consommateur, sur un marché unique intègre et sur la cohérence de la politique commerciale de l'Union, **de même qu'appliqués à l'ensemble des produits d'origine animale;**

Or. en

**Amendement 145**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Considérant U bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***U bis. considérant que le marché ne contribuera qu'à l'étiquetage volontaire en raison de l'absence de différenciation des marchés sur la base des caractéristiques de production, avec pour conséquence le fait qu'un étiquetage obligatoire sera perçu comme une mesure législative;***

Or. nl

**Amendement 146**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Considérant U bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***U bis. considérant que l'adoption de technologies agricoles intelligentes pour procéder au suivi continu de la santé et du bien-être des animaux peut garantir une prévention efficace des maladies, ainsi que la mise en œuvre de normes en matière de bien-être animal;***

Or. en

**Amendement 147**

**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Considérant U ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***U ter. considérant que l'adoption de technologies de traçabilité de l'ADN pour suivre et surveiller tout animal malade ou aliment infecté a le potentiel de garantir la sécurité alimentaire et de prévenir la fraude alimentaire;***



### Amendement 148

Maria Noichl

#### Proposition de résolution

##### Considérant V

###### *Proposition de résolution*

V. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables, ce que la multiplication des initiatives privées entrave actuellement;

###### *Amendement*

V. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables ***et une approche harmonisée***, ce que la multiplication des initiatives privées ***utilisant des termes de bien-être animal non protégés et des revendications pour des normes variables*** entrave actuellement;

### Amendement 149

Anja Hazekamp

#### Proposition de résolution

##### Considérant V

###### *Proposition de résolution*

V. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables, ce que la multiplication des initiatives privées entrave actuellement;

###### *Amendement*

V. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables ***et une approche harmonisée***, ce que la multiplication des initiatives privées ***utilisant des termes de bien-être animal non protégés et des revendications pour des normes variables*** entrave actuellement;

**Amendement 150**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Considérant V**

*Proposition de résolution*

V. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables, ce ***que la multiplication des initiatives privées entrave actuellement;***

*Amendement*

V. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables, ce ***qui demande une certaine forme d'harmonisation;***

Or. nl

**Amendement 151**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Considérant V bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

V. bis. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables, ce ***qui demande une certaine forme d'harmonisation;***

*Amendement*

***V bis. considérant qu'un label lié au bien-être des animaux ne peut être véritablement transparent que s'il est obligatoire et s'applique à tous les produits d'origine animale, depuis les normes législatives européennes minimales jusqu'aux niveaux d'excellence;***

Or. en

**Amendement 152**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Considérant W**

*Proposition de résolution*

W. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables, ce ***qui demande une certaine forme d'harmonisation;***

*Amendement*

W. considérant que, quels que soient les outils d'information à destination des consommateurs, ils doivent être conçus de façon à maintenir des conditions de concurrence équitables, ce ***qui demande une certaine forme d'harmonisation;***

W. considérant que l'harmonisation des réglementations et des normes *doit* guider l'action législative *dans le domaine de l'étiquetage*;

W. considérant que l'harmonisation *et l'amélioration de la mise en œuvre* des réglementations et des normes *doivent* guider l'action législative;

Or. en

**Amendement 153**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant W bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*W bis. considérant qu'un régime alimentaire riche en produits d'origine végétale et plus pauvre en produits d'origine animale permet d'accroître les bénéfices tant pour la santé que l'environnement, et qu'une transition vers des régimes alimentaires sains à l'horizon 2050 nécessitera des changements substantiels dans l'alimentation; qu'il faudra doubler la consommation mondiale de fruits, de légumes, de fruits à coque ainsi que de légumineuses et réduire de plus de moitié la consommation d'aliments tels que la viande rouge et le sucre, pour parvenir à modifier le régime alimentaire et l'orienter vers des produits qui nécessitent moins de ressources (davantage d'origine végétale et moins raffinés);*

Or. en

**Amendement 154**  
**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Asger Christensen, Elsi Katainen**

**Proposition de résolution**  
**Considérant W bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*W bis. considérant que le secteur privé est à l'origine de la majorité des systèmes d'étiquetage en matière de bien-être animal, et que les autres sont le résultat de partenariats publics-privés ou, dans une moindre mesure, d'initiatives menées par les acteurs nationaux compétents dans certains États membres de l'Union;*

Or. en

**Amendement 155**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant W ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*W ter. considérant que l'élevage industriel entraîne des émissions élevées de gaz à effet de serre, la dégradation des sols, la pollution de l'air, la contamination de l'eau et la perte de biodiversité, et que l'agriculture est responsable d'environ 90 % des émissions d'ammoniac de l'Union, ce qui a d'importants effets néfastes sur l'environnement et la biodiversité, et contribue largement à la pollution atmosphérique qui tue 400 000 citoyens européens chaque année;*

Or. en

**Amendement 156**  
**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Asger Christensen, Elsi Katainen**

**Proposition de résolution**  
**Considérant W ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*W ter. considérant que les systèmes observés dans l'Union sont volontaires;*

*que la plupart d'entre eux couvrent des aspects autres que le bien-être animal, tels que la traçabilité, la durabilité et la santé; qu'ils présentent de grandes variations au niveau de leur fonctionnement et de leur conception;*

Or. en

### **Amendement 157**

**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Emma Wiesner**

#### **Proposition de résolution**

**Considérant W quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*W quater. considérant l'absence de consensus quant à la perspective de règles d'étiquetage obligatoires en matière de bien-être animal, essentiellement en raison des implications économiques résultant de leur mise en œuvre, en particulier pour les éleveurs; que même si des règles obligatoires pourraient permettre de corriger certaines irrégularités sur le marché européen, elles auraient un effet négatif sur les initiatives privées visant à créer une différenciation au niveau des produits, ainsi que sur l'utilisation du bien-être animal en tant que levier commercial;*

Or. en

### **Amendement 158**

**Anja Hazekamp**

#### **Proposition de résolution**

**Considérant W quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*W quater. considérant que l'abandon des pratiques d'élevage intensif au profit d'une agriculture durable et extensive*

*permettra de réduire considérablement les émissions de méthane du secteur agricole tout en présentant des avantages pour l'environnement, la biodiversité, le bien-être animal et la santé publique; que la réduction importante du nombre d'animaux d'élevage dans l'Union est une étape essentielle dans ce processus;*

Or. en

**Amendement 159**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant W quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*W quinquies. considérant que l'adaptation de nos régimes alimentaires, la réduction importante de l'élevage et de la consommation d'animaux et le développement, en parallèle, d'autres sources de protéine remplaçant la viande, le lait et les autres produits d'origine animale constitue une mesure rentable, rapide, saine et facile à mettre en œuvre pour lutter contre les changements climatiques induits par le méthane et apportera un nombre incalculable de co-bénéfices pour la santé et le bien-être des humains, des animaux et des écosystèmes;*

Or. en

**Amendement 160**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Considérant W sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*W sexies. considérant qu'un étiquetage de la méthode de production et*

*de l'origine ne peut être véritablement transparent que s'il est obligatoire, s'applique à tous les produits d'origine animale, est spécifique aux espèces, couvre toutes les étapes de la vie de l'animal et inclut les méthodes d'élevage, de transport et d'abattage;*

Or. en

**Amendement 161**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe -1 (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*-1. note que les directives de l'Union relatives au bien-être des animaux dans les exploitations agricoles sont obsolètes, souvent inadéquates, trop vagues, dépourvues de protections spécifiques et prévoient des exceptions ou des dérogations aux exigences, ce qui fait qu'un certain nombre de pratiques indésirables violant le bien-être des animaux ont continué à être autorisées;*

Or. en

**Amendement 162**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe -1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*-1 bis. souligne que, dans le cadre de la sécurité alimentaire, de la protection de l'environnement, de l'action pour le climat, du bien-être animal et de l'égalité entre les États membres, la Commission doit à tout moment veiller à la stricte application de la législation européenne,*

*et invite la Commission à utiliser davantage et mieux les procédures d'infraction à cet égard, y compris des sanctions fortes;*

Or. en

**Amendement 163**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe -1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*-1 bis. se félicite de l'évaluation et de la révision de la législation relative au bien-être des animaux par la Commission d'ici 2023, notamment en ce qui concerne le transport et l'abattage des animaux, dans le but de l'aligner sur les dernières preuves scientifiques, d'élargir son champ d'application, de faciliter son application et de garantir un niveau de bien-être accru aux animaux, comme stipulé dans la stratégie «De la ferme à la table»;*

Or. en

**Amendement 164**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe -1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*-1 ter. se dit préoccupé par l'inefficacité de la mise en œuvre et de l'application de la législation en vigueur de l'Union en matière de bien-être des animaux;*

Or. en



**Amendement 165**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe -1 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***-1 quater. constate que 70 milliards d'animaux d'élevage sont élevés et transportés dans le monde, à une échelle toujours plus grande, et que le système d'élevage industriel, en rassemblant un grand nombre d'animaux fragiles et stressés dans des espaces confinés, est l'un des principaux facteurs de risque d'apparition et de propagation des zoonoses, représentant ainsi un grand danger pour la santé publique; est donc d'avis que l'Union doit mettre un terme à l'intensification continue de la production animale et se tourner vers une production alimentaire régionale et à petite échelle;***

Or. en

**Amendement 166**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1. reconnaît les progrès accomplis par les éleveurs sur leurs élevages en matière de bien-être animal notamment, leur dynamique et leur inscription dans une démarche de progrès et dans une réflexion prospective;***

***supprimé***

Or. en

**Amendement 167**

**Maria Noichl**

## Proposition de résolution

### Paragraphe 1

#### *Proposition de résolution*

1. reconnaît les **progrès accomplis par les** éleveurs sur leurs élevages en matière de bien-être animal notamment, **leur** dynamique et **leur inscription** dans une démarche de progrès et dans une réflexion prospective;

#### *Amendement*

1. reconnaît les **tentatives des** éleveurs sur leurs élevages en matière de bien-être animal notamment, **ainsi que la** dynamique et **l'inscription de certains d'entre eux** dans une démarche de progrès et dans une réflexion prospective;

Or. en

## Amendement 168

Colm Markey

## Proposition de résolution

### Paragraphe 1

#### *Proposition de résolution*

1. reconnaît les progrès accomplis par les éleveurs sur leurs élevages en matière de bien-être animal notamment, leur dynamique et leur inscription dans une démarche de progrès et dans une réflexion prospective;

#### *Amendement*

1. reconnaît les progrès accomplis par les éleveurs sur leurs élevages en matière de bien-être animal notamment, leur dynamique et leur inscription dans une démarche de progrès et dans une réflexion prospective;

Or. en

## Amendement 169

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

## Proposition de résolution

### Paragraphe 1

#### *Proposition de résolution*

1. reconnaît les progrès accomplis par **les** éleveurs sur leurs élevages en matière de bien-être animal notamment, leur dynamique et leur inscription dans une démarche de progrès et dans une réflexion prospective;

#### *Amendement*

1. reconnaît les progrès accomplis par **certains** éleveurs sur leurs élevages en matière de bien-être animal notamment, leur dynamique et leur inscription dans une démarche de progrès et dans une réflexion prospective;

**Amendement 170**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 bis. reconnaît que certaines méthodes et technologies d'élevage mises au point dans le but d'accroître la production et/ou de réduire les coûts de production ont eu et ont toujours des conséquences négatives sur le bien-être des animaux; regrette que l'intensification de la production animale, qui est le résultat d'un modèle commercial reposant dans une large mesure sur les exportations, constitue un obstacle majeur au bien-être des animaux élevés dans l'Union européenne;***

Or. en

**Amendement 171**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 bis. reconnaît que certaines méthodes et technologies d'élevage mises au point dans le but d'accroître la production et/ou de réduire les coûts de production ont eu et ont toujours des conséquences négatives sur le bien-être des animaux, et regrette que l'intensification de la production animale, qui est le résultat d'un modèle commercial reposant dans une large mesure sur les exportations, constitue un obstacle majeur au bien-être des animaux élevés dans l'Union;***

**Amendement 172**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 bis. reconnaît que certaines méthodes et technologies d'élevage mises au point dans le but d'accroître la production et/ou de réduire les coûts de production ont des conséquences négatives sur le bien-être des animaux; regrette que l'intensification de la production animale, qui est le résultat d'un modèle agricole centré sur les exportations, aille à l'encontre du bien-être des animaux;***

Or. en

**Amendement 173**  
**Mazaly Aguilar**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 bis. souligne le processus continu de modernisation des exploitations et les investissements importants réalisés par le secteur afin de consolider des normes élevées de bien-être et de santé des animaux;***

Or. es

**Amendement 174**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 bis. reconnaît la position des éleveurs dans un cycle d'investissement continu, en raison des récents efforts en matière de bien-être animal et des longues périodes d'amortissement;***

Or. nl

**Amendement 175**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 ter. souligne que la sélection génétique de races à croissance rapide ou à production élevée et la généralisation de ces espèces dans l'agriculture de l'Union a des conséquences négatives sur le bien-être des animaux; demande une plus grande diversité génétique des races dans les élevages, notamment des animaux «à double fin» et des races à croissance plus lente; reconnaît que cette diversification peut contribuer aux objectifs de durabilité et améliorer la résistance aux maladies; demande à l'Union de supprimer progressivement les lignées à l'origine de douleurs et de problèmes de santé pour les animaux, telles que les races de volaille à croissance rapide, les truies dont les tailles des portées sont démesurées, les vaches laitières à haut rendement et les poules pondeuses hybrides à haut rendement;***

Or. en

**Amendement 176**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 ter. souligne que la sélection génétique de races à croissance rapide ou à production élevée et la généralisation de ces espèces dans l'agriculture de l'Union a des conséquences négatives sur le bien-être des animaux; demande une plus grande diversité génétique des races dans les élevages, notamment des animaux «à double fin» et des races à croissance plus lente; reconnaît que cette diversification peut contribuer aux objectifs de durabilité et améliorer la résistance aux maladies; demande à l'Union de supprimer progressivement les lignées à l'origine de douleurs et de problèmes de santé pour les animaux, telles que les races de volaille à croissance rapide, les truies dont les tailles des portées sont démesurées, les vaches laitières à haut rendement et les poules pondeuses hybrides à haut rendement;***

Or. en

**Amendement 177**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***1 ter. reconnaît que la pandémie de COVID-19 nous rappelle brutalement l'interconnexion entre la santé humaine, animale et planétaire, et se dit profondément préoccupé par le fait que l'agriculture intensive, de par sa contribution à la perte de biodiversité et au changement climatique, est un moteur***

*majeur de la pandémie, en plus de représenter une menace directe pour la santé humaine en raison de la propagation de maladies zoonotiques par des animaux détenus à proximité étroite les uns des autres dans les pratiques d'élevage industriel;*

Or. en

**Amendement 178**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 quater. reconnaît que la pandémie de COVID-19 nous rappelle brutalement l'interconnexion entre la santé humaine, animale et planétaire; se dit profondément préoccupé par le fait que l'agriculture intensive, de par sa contribution à la perte de biodiversité et au changement climatique, est un moteur majeur de la pandémie, en plus de représenter une menace directe pour la santé humaine en raison de la propagation de maladies zoonotiques par le bétail;*

Or. en

**Amendement 179**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 quater. reconnaît que la pandémie de COVID-19 nous rappelle le lien entre la santé humaine, animale et planétaire; se dit préoccupé par le fait que*

*l'agriculture intensive est un facteur de risque d'autres pandémies, en raison de son rôle dans la perte de biodiversité et le changement climatique, en plus de représenter une menace directe pour la santé humaine à travers la propagation de maladies zoonotiques par le bétail;*

Or. en

**Amendement 180**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 quater. souligne le rôle clé que l'Union devrait jouer pour soutenir le développement de pratiques agricoles agroécologiques et végétales;*

Or. en

**Amendement 181**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 quinquies. souligne la nécessité, vu les preuves scientifiques accablantes en ce qui concerne l'absence de durabilité du système alimentaire actuel et les coûts élevés de l'inaction, d'un changement politique et législatif rapide et ambitieux, qui tienne pleinement compte du bien-être des animaux d'élevage, étant donné que celui-ci fait partie intégrante de la durabilité alimentaire, et recommande d'inclure des mesures destinées à soutenir, de manière concomitante, l'adoption de normes relatives au bien-*



*être animal plus strictes, la réduction du nombre d'animaux de ferme et de la densité des stocks, ainsi que l'augmentation de la production et de la consommation de produits d'origine végétale;*

Or. en

**Amendement 182**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 sexies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 sexies. souligne la nécessité de s'écarter rapidement de l'élevage industriel en réduisant de manière significative le nombre d'animaux détenus dans l'Union, en visant une réduction de 70 % du nombre de têtes de bétail dans l'Union, avec une attention particulière pour les États membres à forte densité de bétail comme les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark;*

Or. en

**Amendement 183**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 septies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 septies. demande instamment la révision de la directive 98/58/CE du Conseil concernant la protection des animaux dans les élevages, qui fixe des règles génériques qui se sont avérées difficiles à mettre en œuvre et à appliquer, et suggère dès lors de transposer cette directive en un règlement, offrant ainsi la*

*possibilité d'adopter des actes délégués et d'exécution afin de fixer des exigences de bien-être pour les espèces pour lesquelles il n'existe actuellement aucune norme minimale et spécifique dans l'Union, notamment les bovins laitiers, les bovins à viande, les ovins, les caprins, les dindes, les canards, les oies, les lapins, les poissons d'élevage, les cailles et tous leurs descendants;*

Or. en

**Amendement 184**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 octies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 octies. note que les poulets de chair sont les animaux d'élevage terrestres les plus nombreux dans l'Union, et que la grande majorité provient de systèmes d'élevage intensifs, alors que leur bien-être est actuellement insuffisamment garanti par les différents textes législatifs de l'Union, étant donné que ceux-ci ne traitent pas les principaux problèmes intrinsèques à cette industrie, tels que les problèmes de bien-être des poulets de chair à croissance toujours rapide;*

Or. en

**Amendement 185**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 nonies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 nonies. souligne que la sélection*

*génétique de races à croissance rapide ou à production élevée et la généralisation de ces espèces dans l'agriculture de l'Union ont des conséquences négatives sur le bien-être des animaux concernés; demande une plus grande diversité génétique des races dans les élevages, notamment des animaux «à double fin» et des races à croissance plus lente; reconnaît que cette diversification peut contribuer aux objectifs de durabilité et améliorer la résistance aux maladies; demande à l'Union de supprimer progressivement les lignées à l'origine de douleurs et de problèmes de santé pour les animaux, telles que les races de volaille à croissance rapide, les truies dont les tailles des portées sont démesurées, les vaches laitières à haut rendement et les poules pondeuses hybrides à haut rendement;*

Or. en

**Amendement 186**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 decies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 decies. demande instamment la révision de la directive 2007/43 du Conseil fixant des règles minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande, afin d'introduire des mesures spécifiques de bien-être des animaux applicables aux couvoirs et à la protection des poulets de chair reproducteurs, de définir un ensemble complet d'indicateurs obligatoires et vérifiables de bien-être des animaux pour la surveillance du bien-être des poulets individuels dans les élevages (y compris des cheptels parentaux) et lors de l'abattage, conformément à l'article 21, paragraphe 8, point e), et à l'article 96,*

*point b), du règlement (UE) 2017/625, d'adopter de meilleures normes environnementales et en matière d'élevage (concernant notamment l'utilisation de races de poulets de chair offrant un niveau de bien-être supérieur, le problème de la croissance rapide, la diminution de la densité des stocks sans dérogations, l'interdiction du détassage à un cas par troupeau, la fourniture d'enrichissements adéquats, de lumière naturelle, d'air frais, d'enrichissements et d'espace sur les perchoirs en suffisance, des paramètres plus stricts en matière de qualité de l'air et une réduction de la dépendance du secteur à l'égard des antibiotiques) et d'instaurer une interdiction de l'élevage de poulets à croissance extrêmement rapide; réitère son appel à accélérer le passage à d'autres systèmes d'élevage utilisant des races de poulets de chair traditionnelles ou offrant un niveau de bien-être élevé, qui sont plus robustes et plus saines que les races à croissance rapide, et à refuser toute importation de produits qui ne répondent pas aux normes de l'Union;*

Or. en

## **Amendement 187**

**Anja Hazekamp**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 1 undecies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 undecies. demande à la Commission de commander une feuille de route pour l'adoption d'autres systèmes d'élevage de poulets de chair à petite échelle qui garantissent un niveau de bien-être supérieur et des races de poulets de chair traditionnelles, en accordant une attention particulière à la réduction de la prévalence et de la propagation d'agents zoonotiques pathogènes résistants aux*

*antimicrobiens et à la réduction de l'utilisation des antimicrobiens qui sont importants pour la santé humaine, conformément au plan d'action «Une seule santé» contre la résistance aux antimicrobiens;*

Or. en

**Amendement 188**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1 duodecimes (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 duodecimes. demande instamment la révision de la directive 1999/74/CE du Conseil établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses, afin d'éliminer rapidement et d'interdire les cages en batterie enrichies, ainsi que d'introduire des systèmes sans cage pour toutes les poules pondeuses, afin de créer des conditions de concurrence équitables et d'améliorer en même temps le bien-être des animaux gardés dans l'Union;*

Or. en

**Amendement 189**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1 terdecimes (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 terdecimes. désapprouve la mise à mort systématique et contraire à l'éthique de milliards de poussins mâles dans l'Union chaque année, que ce soit à l'aide d'une machine à broyer ou de gaz carbonique, car il s'agit d'une violation de la*

*législation sur le bien-être des animaux; souligne que la France et l'Allemagne ont déjà annoncé l'interdiction de la mise à mort systématique des poussins mâles et invite instamment la Commission et les États membres à suivre cet exemple;*

Or. en

**Amendement 190**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1 quaterdecies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 quaterdecies. invite la Commission à proposer une législation européenne spécifique sur les normes minimales de protection des lapins d'élevage, étant donné qu'il s'agit de la deuxième espèce d'élevage dans l'Union en nombre d'animaux, la majorité d'entre eux étant élevés en cage avec des normes de bien-être inadéquates;*

Or. en

**Amendement 191**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1 quindecies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 quindecies. insiste sur le fait que, même si une grande partie des ovins et des caprins sont élevés dans le cadre d'une agriculture extensive, par exemple en pâturage, le bien-être des animaux reste très préoccupant dans les élevages caprins et ovins intensifs; met en évidence la situation alarmante des chevreaux mâles qui sont traités comme des déchets,*

*et sont déjà transportés et abattus quelques jours seulement après leur naissance, ainsi que des problèmes tels que les mutilations, les boiteries, les problèmes de transport et les pathologies causées par des maladies transmissibles, et invite la Commission à répondre à ces préoccupations lors de la prochaine révision de la législation sur le bien-être animal;*

Or. en

**Amendement 192**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 sexdecies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 sexdecies. s'inquiète de l'absence d'amélioration significative du bien-être des chevreaux mâles ainsi que des pourcentages et des nombres réels toujours exagérément élevés de chevreaux mâles en très mauvaise santé ou qui meurent; invite les États membres concernés à élaborer un plan d'action qui fixe des objectifs concrets pour la prévention des maladies et des décès des chevreaux mâles et qui établisse, comme conditions préalables, le bien-être et la valeur intrinsèque des caprins et de leurs surplus;*

Or. en

**Amendement 193**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 septdecies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 septdecies. souligne que l'élevage de canards est à l'origine de plusieurs problèmes structurels et graves en matière de bien-être des canards et pose un risque élevé de foyers de grippe aviaire, et est dès lors d'avis que la Commission et les États membres devraient mettre un terme à l'élevage de canards lorsque la viande pour laquelle les canards sont élevés et abattus est presque exclusivement destinée à l'exportation;*

Or. en

**Amendement 194**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 octodecies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 octodecies. réitère son invitation à la Commission à présenter des propositions visant à interdire le gavage cruel et inutile des canards et des oies pour la production de foie gras;*

Or. en

**Amendement 195**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 novodecies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 novodecies. est profondément préoccupé par les incendies d'étables qui se produisent dans l'Union et qui entraînent la mort atroce des animaux et le dégagement de fumées toxiques; invite la Commission et les États membres à s'attaquer au problème des incendies d'étables en promouvant les meilleures*



*pratiques et en introduisant des prescriptions de sécurité incendie, notamment des mesures préventives et des installations d'extincteurs automatiques obligatoires, des mesures garantissant la possibilité pour les animaux de s'échapper de leur étable en cas d'incendie et une interdiction des installations de lavage à l'air, étant donné que les étables sont non seulement très sujettes aux incendies en raison de la poussière, de la paille et des gaz de fumier, mais que les installations de lavage à l'air et leurs systèmes de ventilation sont également inflammables et propagent rapidement le feu en l'attisant;*

Or. en

**Amendement 196**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. préconise de donner à l'ensemble des éleveurs, grâce à un cadrage au niveau communautaire, les moyens de s'inscrire dans une démarche de progrès, basée sur des indicateurs objectifs se référant aux cinq libertés fondamentales définies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE);

*Amendement*

2. préconise de donner à l'ensemble des éleveurs, grâce à un cadrage au niveau communautaire, les moyens de s'inscrire dans une démarche de progrès, basée sur des indicateurs objectifs ***et fondés sur des données scientifiques*** se référant aux cinq libertés fondamentales définies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE); ***reconnait que l'apport de ressources supplémentaires nécessaires et l'établissement d'un prix équitable sur le marché constituent une condition préalable;***

Or. nl

**Amendement 197**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. préconise de donner à l'ensemble des éleveurs, grâce à un cadrage au niveau communautaire, les moyens de s'inscrire dans une démarche de progrès, basée sur *des indicateurs objectifs se référant aux cinq libertés fondamentales définies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)*;

*Amendement*

2. préconise de donner à l'ensemble des éleveurs, grâce à un cadrage au niveau communautaire, les moyens de s'inscrire dans une démarche de progrès, basée sur **le modèle des «cinq domaines»**;

Or. en

**Amendement 198**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Proposition de résolution*

2. préconise de donner à l'ensemble des éleveurs, grâce à un cadrage au niveau communautaire, les moyens de s'inscrire dans une démarche de progrès, basée sur *des indicateurs objectifs se référant aux cinq libertés fondamentales définies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)*;

*Amendement*

2. préconise de donner à l'ensemble des éleveurs, grâce à un cadrage au niveau communautaire, les moyens de s'inscrire dans une démarche de progrès, basée sur **le modèle des «cinq domaines» (nutrition, environnement, santé, comportement et état mental)**;

Or. en

**Amendement 199**  
**Michaela Šojdrová, Christine Schneider, Asim Ademov, Michal Wiezik, Franc Bogovič**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**2 bis. salue la décision de la Commission de clôturer l'évaluation des incidences de**

*l'interdiction de l'élevage en cage  
préparée par l'EFSA en 2022, ainsi que la  
révision de la législation sur le bien-être  
des animaux, notamment la  
directive 98/58/CE, d'ici 2023;*

Or. en

**Amendement 200**  
**Anne Sander**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements demandés;

*Amendement*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements demandés; ***insiste sur la nécessité de réaliser des études d'impact avant toute prise de décision et sur le besoin de développer une approche espèce par espèce pour définir les besoins spécifiques à certains élevages;***

Or. fr

**Amendement 201**  
**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité; invite à observer un équilibre *et* à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements demandés;

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité; invite à observer un équilibre, à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements demandés *et à consulter les autorités compétentes des États membres dès les premières étapes des travaux législatifs*;

Or. pl

**Amendement 202**  
**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Proposition de résolution*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements demandés;

*Amendement*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) *et de critères liés au bien-être des animaux d'élevage* s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur, *en particulier les petites exploitations*, seront touchés par les changements demandés;

Or. ro

## Amendement 203

Clara Aguilera

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 3

##### *Proposition de résolution*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et ***n'isolant pas un aspect particulier de*** la durabilité; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements ***demandés***;

##### *Amendement*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données ***ou études*** scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et ***tenant compte de tous les aspects pour atteindre*** la durabilité ***et le bien-être des animaux***; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements ***qui doivent être introduits***;

Or. es

## Amendement 204

Gilles Lebreton, Mara Bizzotto

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 3

##### *Proposition de résolution*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et ***n'isolant pas un aspect particulier de*** la durabilité; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement ***et l'agriculteur*** seront touchés par les changements demandés;

##### *Amendement*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique et ***n'isolant pas un aspect particulier de*** la durabilité; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont ***l'éleveur, l'économie générale du secteur***, l'animal ***et*** l'environnement seront touchés par les changements demandés;

**Amendement 205****Maria Noichl****Proposition de résolution****Paragraphe 3***Proposition de résolution*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique ***et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité***; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements demandés;

*Amendement*

3. demande que toute action législative future (révision ou création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur seront touchés par les changements demandés;

Or. en

**Amendement 206****Anja Hazekamp****Proposition de résolution****Paragraphe 3***Proposition de résolution*

3. demande que toute action législative future (révision ***ou*** création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique ***et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité***; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière

*Amendement*

3. demande que toute action législative future (révision ***et*** création) impliquant une modification ou un changement de système de production (dont le logement) s'appuie sur des données scientifiques solides et récentes issues de recherches axées sur une démarche systémique ***et n'isolant pas un aspect particulier de la durabilité***; invite à observer un équilibre et à respecter les indications scientifiques sur la manière

dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur **seront touchés** par les changements demandés;

dont l'animal, l'environnement et l'agriculteur **bénéficieront des** changements demandés;

Or. en

#### **Amendement 207**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

#### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 3 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***3 bis. est conscient que l'EFSA a produit plusieurs avis sur le recours à de mesures fondées sur les animaux pour les espèces qui ne sont pas couvertes par une législation spécifique (vaches laitières et bovins à viande) en réponse aux mandats de la Commission européenne; regrette que les mesures fondées sur les animaux établies par l'EFSA n'aient pas été mises en œuvre à ce jour; demande dès lors à la Commission européenne de veiller à ce que ces mesures fondées sur les animaux soient mises à jour en fonction des dernières connaissances scientifiques et intégrées dans la législation spécifique existante;***

Or. en

#### **Amendement 208**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

#### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 3 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***3 ter. reconnaît que, comme cela a été souligné par les organes scientifiques, les mesures fondées sur les animaux, bien que souhaitables, ne sont pas toujours applicables ni vérifiables de manière***

*objective; invite dès lors la Commission européenne, dans le contexte de la révision de la législation européenne sur le bien-être des animaux, à formuler des exigences vérifiables très spécifiques à la lumière des avis scientifiques les plus récents et des divers systèmes de production en place dans les États membres;*

Or. en

### **Amendement 209**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

#### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 3 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*3 quater. se félicite des six objectifs fixés dans la stratégie de l'Union européenne pour la protection et le bien-être des animaux 2012-2015 et reconnaît que ces objectifs demeurent pertinents<sup>3 bis</sup>; regrette, néanmoins, que l'incidence de la stratégie ait été très limitée en l'absence d'indicateurs de résultat ou de plans quantifiables pour le suivi des progrès des actions de la stratégie, ce qui a contribué à affaiblir la responsabilisation à l'égard de la réussite de la stratégie; encourage dès lors la Commission européenne à préparer une nouvelle stratégie, fondée sur une approche axée sur les résultats, en tant qu'environnement approprié pour réunir les représentants des États membres, les organes scientifiques, les parties prenantes, les éleveurs et les ONG, et échanger des avis et des meilleures pratiques en vue d'uniformiser davantage la mise en œuvre de la législation sur le bien-être des animaux dans les États membres, conformément aux objectifs du pacte vert;*

---

<sup>3 bis</sup> <https://op.europa.eu/fr/publication->



Or. en

### **Amendement 210**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 4**

#### *Proposition de résolution*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation sur le bien-être animal en considérant les avancées scientifiques en la matière;

#### *Amendement*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation sur le bien-être animal en considérant les avancées scientifiques en la matière ***et d'établir des normes minimales de bien-être pour les espèces productrices de denrées alimentaires qui ne sont actuellement pas couvertes par une législation spécifique;***

Or. en

### **Amendement 211**

**Clara Aguilera**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 4**

#### *Proposition de résolution*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation ***sur le bien-être animal*** en considérant les avancées scientifiques en la matière;

#### *Amendement*

4. demande à la Commission de ***garantir le respect des normes en vigueur en matière de bien-être des animaux et de*** mettre à jour, ***si nécessaire***, la réglementation ***qui doit être mieux adaptée aux demandes actuelles de la société***, en considérant les avancées scientifiques en la matière;

Or. es

## Amendement 212

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 4

##### *Proposition de résolution*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation sur le bien-être animal en considérant les avancées scientifiques en la matière;

##### *Amendement*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation sur le bien-être animal en considérant les avancées scientifiques en la matière, ***en intégrant le modèle des «cinq domaines» et l'approche «One Welfare», ainsi que les objectifs de la stratégie «De la ferme à la table»;***

Or. en

## Amendement 213

Maria Noichl

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 4

##### *Proposition de résolution*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation sur le bien-être animal en considérant les avancées scientifiques en la matière;

##### *Amendement*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation sur le bien-être animal en considérant les avancées scientifiques en la matière ***et en intégrant le modèle des «cinq domaines» et l'approche «One Welfare», ainsi que la stratégie «De la ferme à la table»;***

Or. en

## Amendement 214

Daniel Buda

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 4

##### *Proposition de résolution*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation sur le bien-

##### *Amendement*

4. demande à la Commission de mettre à jour la réglementation sur le bien-

être animal en considérant les avancées scientifiques en la matière;

être animal en considérant les avancées scientifiques en la matière *et les résultats des recherches sur le terrain*;

Or. ro

#### **Amendement 215**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

#### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*4 bis. se félicite de la création de centres de référence de l'Union dédiés au bien-être des différentes espèces et catégories d'animaux (EURCAW), dans le cadre de la stratégie de l'Union pour la protection et le bien-être des animaux 2012-2015; encourage la Commission européenne à étendre davantage le réseau d'EURCAW, en particulier pour les espèces qui ne sont pas couvertes par une législation spécifique, en tant que plateforme efficace pour la diffusion cohérente et uniforme, au sein des États membres, d'informations techniques sur la manière dont la législation de l'Union devrait être mise en œuvre, dans des domaines tels que les indicateurs de bien-être animal axés sur les résultats, les exigences communes relatives aux compétences du personnel en charge des animaux, ainsi que le renforcement de la transparence et de l'adéquation des informations en matière de bien-être animal fournies aux consommateurs;*

Or. en

#### **Amendement 216**

**Colm Markey**

#### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***4 bis. note que le renforcement continu des normes de bien-être animal et d'autres domaines réglementés, bien que toujours bienvenu, fait peser un fardeau supplémentaire sur les éleveurs qui respectent les règles; souligne que l'objectif premier devrait toujours être de garantir la conformité et la cohérence avec les normes existantes en tant que première étape pour veiller à ce que les éleveurs qui respectent le moins les règles soient amenés au niveau voulu et se conforment aux normes existantes avant que de nouvelles exigences ne soient placées sur les éleveurs progressistes;***

Or. en

**Amendement 217**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***4 bis. demande une plus grande harmonisation du cadre juridique pour l'élevage des animaux dans l'Union, qui s'appuie sur des indicateurs de bien-être animal communs et fondés sur la science; se félicite de l'engagement de la Commission de réviser la législation existante relative au bien-être des animaux, mais invite instamment la Commission à déjà présenter des propositions concrètes d'ici 2022;***

Or. en

**Amendement 218**  
**Michal Wiezik**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**4 bis.** *demande que la législation révisée relative au bien-être des animaux soit pleinement alignée sur les priorités du pacte vert pour l'Europe et la stratégie «De la ferme à la table», en élargissant son champ d'application et la possibilité de l'adapter en fonction des dernières avancées scientifiques et technologiques;*

Or. en

**Amendement 219**  
**Gilles Lebreton, Mara Bizzotto**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**4 bis.** *dénonce la pratique qui consiste à broyer vivants les poussins mâles et demande à la Commission de proposer et de promouvoir des solutions alternatives plus respectueuses du bien-être animal;*

Or. fr

**Amendement 220**  
**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**4 ter.** *note que la législation actuelle de l'Union relative au bien-être des animaux n'est pas totalement inclusive et invite la Commission européenne à évaluer la nécessité et l'incidence d'une législation spécifique en la matière, à la lumière des*

*dernières connaissances scientifiques, pour les espèces non couvertes, en particulier les caprins, les ovins, les poulettes, les bovins laitiers et à viande, les lapins, les dindes, les poulets de chair reproducteurs et les poules pondeuses reproductrices, ainsi que les poissons d'élevage;*

Or. en

**Amendement 221**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 4 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*4 ter. souligne que les citoyens de l'Union sont de plus en plus préoccupés par le bien-être des animaux, en particulier ceux détenus dans l'élevage industriel;*

Or. en

**Amendement 222**  
**Michal Wiezik**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs; *souligne que les retours reçus des parties prenantes de l'Union dans le cadre de la feuille de route du bilan de qualité, notamment de citoyens de l'Union, confirment la demande d'une législation spécifique aux espèces, qui*

*mette l'accent sur la protection des bovins laitiers, des poulets de chair, des lapins, des ovins, des dindes et des poissons d'élevage, ainsi que sur l'interdiction de l'utilisation de tout type de cages;*

Or. en

#### **Amendement 223**

**Anne Sander**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 5**

###### *Proposition de résolution*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

###### *Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs; ***rappelle que notre système alimentaire européen doit assurer un accès à des denrées abordables et de qualité ; insiste sur le fait que les producteurs ne doivent pas par voie de conséquence, supporter les coûts supplémentaires engendrés par l'amélioration du bien-être animal;***

Or. fr

#### **Amendement 224**

**Michaela Šojdrová, Simone Schmiedtbauer, Christine Schneider, Daniel Buda, Asim Ademov, Franc Bogovič**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 5**

###### *Proposition de résolution*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des

###### *Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des

consommateurs;

consommateurs; *demande la mise en place de chaînes d'approvisionnement plus courtes pour l'alimentation humaine, qui reposent sur des denrées alimentaires produites au niveau local ou régional afin d'offrir aux consommateurs un meilleur accès direct à des aliments locaux et de soutenir les petits éleveurs;*

Or. en

**Amendement 225**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire *après évaluation* scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, *compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;*

*Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire *en conformité avec l'évaluation* scientifique *des besoins des animaux* et dans la volonté *d'améliorer le bien-être des animaux* et de répondre aux demandes, *aux attentes et aux préoccupations* des citoyens *relatives au bien-être des animaux d'élevage et aux répercussions interdépendantes sur la santé publique et animale;*

Or. en

**Amendement 226**  
**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

*Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique et dans la volonté de répondre, *d'une part, aux défis auxquels les éleveurs doivent faire face et, d'autre part,* aux demandes des citoyens, compte tenu



des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

Or. ro

### **Amendement 227**

**Clara Aguilera**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 5**

###### *Proposition de résolution*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique ***et dans la volonté de répondre*** aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

###### *Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique ***adéquate, en étant attentif*** aux demandes des citoyens, ***et à la santé et au bien-être des animaux***, compte tenu des ***meilleurs*** choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

Or. es

### **Amendement 228**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 5**

###### *Proposition de résolution*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire ***après évaluation*** scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

###### *Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire ***en conformité avec l'évaluation*** scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes ***et aux attentes*** des citoyens, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

Or. en

### **Amendement 229**

**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique **et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens**, compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

*Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire après évaluation scientifique, **en consultant les autorités compétentes des États membres de l'Union et en tenant** compte des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs;

Or. pl

**Amendement 230**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Proposition de résolution*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire **après évaluation** scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes des citoyens, **compte tenu des choix et du pouvoir d'achat des consommateurs**;

*Amendement*

5. rappelle que réaliser des changements doit se faire **en conformité avec l'évaluation** scientifique et dans la volonté de répondre aux demandes **et aux attentes** des citoyens;

Or. en

**Amendement 231**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 bis. invite la Commission à faire en sorte que la politique agricole commune (PAC) reconnaisse pleinement la sensibilité animale et remédie de manière globale aux problèmes en matière d'environnement et de santé publique qui**

*vont de pair avec les mauvaises pratiques dans le domaine du bien-être animal;*

Or. en

**Amendement 232**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*5 ter. invite la Commission à soutenir l'élaboration d'une nouvelle politique alimentaire durable qui établisse un lien entre l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage et la production et la consommation de denrées alimentaires d'origine végétale;*

Or. en

**Amendement 233**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*5 quater. souligne que la réduction de la production et de la consommation de viande et de produits laitiers aura des conséquences positives considérables sur le climat, l'environnement, la santé publique, ainsi que la santé et le bien-être des animaux, et devrait être encouragée en tant que facteur clé de la lutte contre le changement climatique;*

Or. en

**Amendement 234**

Anja Hazekamp

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**5 quinquies. souligne qu'il est important de promouvoir des régimes alimentaires à base de plantes durables conformément aux objectifs de la stratégie «De la ferme à la table» de l'Union en sensibilisant les consommateurs aux conséquences des modes de consommation sur la santé humaine, le bien-être des animaux et l'empreinte environnementale;**

Or. en

**Amendement 235**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6. invite les législateurs à bien prendre la mesure des conséquences de ces évolutions et à en avoir une bonne connaissance; demande que l'évaluation des changements se fasse selon une approche globale intégrant les composantes environnementales, économiques et sociales de la durabilité, mais aussi la question de l'ergonomie de l'agriculteur et les aspects sanitaires;** rappelle que le bien-être animal doit être associé à une approche économique pour réussir dans le temps;

**6. rappelle que le bien-être animal doit être associé à une approche économique durable pour réussir dans le temps; note que les fonds de l'Union doivent encourager des améliorations continues et qu'ils sont alloués à des producteurs qui adoptent des systèmes d'élevage intégrant des normes supérieures en matière de bien-être;**

Or. en

**Amendement 236**

**Anja Hazekamp**

## Proposition de résolution Paragraphe 6

### *Proposition de résolution*

6. invite les législateurs à bien prendre la mesure des conséquences ***de ces*** évolutions et à en avoir une bonne connaissance; demande que l'évaluation des changements se fasse selon une approche globale intégrant les composantes environnementales, économiques et sociales de la durabilité, mais aussi la question de l'ergonomie de l'agriculteur et les aspects sanitaires; ***rappelle que le bien-être animal doit être associé à une approche économique pour réussir dans le temps;***

### *Amendement*

6. invite les législateurs à bien prendre la mesure des conséquences ***positives des*** évolutions et à en avoir une bonne connaissance; demande que l'évaluation des changements se fasse selon une approche globale intégrant les composantes environnementales, économiques et sociales de la durabilité, mais aussi la question de l'ergonomie de l'agriculteur et les aspects sanitaires;

Or. en

## Amendement 237

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

## Proposition de résolution Paragraphe 6

### *Proposition de résolution*

6. invite les législateurs à bien prendre la mesure des conséquences de ces évolutions et à en avoir une bonne connaissance; demande que l'évaluation des changements se fasse selon une approche globale intégrant les composantes environnementales, économiques ***et*** sociales de la durabilité, mais aussi la question de l'ergonomie de l'agriculteur et les aspects sanitaires; rappelle que le bien-être animal doit être associé à une approche économique ***pour réussir dans le temps;***

### *Amendement*

6. invite les législateurs à bien prendre la mesure des conséquences de ces évolutions et à en avoir une bonne connaissance; demande que l'évaluation des changements se fasse selon une approche globale intégrant les composantes environnementales, économiques, sociales ***et de bien-être des animaux*** de la durabilité, mais aussi la question de l'ergonomie de l'agriculteur et les aspects sanitaires, ***compte tenu en particulier de l'approche «Une seule santé»;*** rappelle que le bien-être animal doit être associé à une approche économique ***durable;***

Or. en

**Amendement 238**

**Mazaly Aguilar**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 6 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**6 bis. demande la mise en œuvre de mesures garantissant la sécurité de l'éleveur et son intégrité en cas de réalisation de certaines actions sur les animaux;**

Or. es

**Amendement 239**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux éleveurs pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner;**

**7. reconnaît que, pour que les changements dans les élevages aient des répercussions positives sur le bien-être des animaux, des périodes de transition appropriées sont nécessaires, tout en insistant sur la nécessité de veiller à ce que le bien-être des animaux ne souffre pas des nouvelles mesures prises en faveur du secteur agricole, et souligne qu'aucune mesure, aucun objectif, ni aucune incitation ne devrait conduire à un confinement des animaux d'élevage à l'intérieur, étant donné que les animaux doivent avoir la possibilité de paître à l'extérieur et que leur comportement naturel ne devrait pas être entravé;**

Or. en

**Amendement 240**

**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux élèves pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner;

*Amendement*

7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux élèves pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner; ***souligne qu'il convient particulièrement de prendre en considération le coût de l'investissement dans un contexte où les marges bénéficiaires sont faibles et où les délais d'amortissement sont longs;***

Or. nl

**Amendement 241**  
**Mazaly Aguilar**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux élèves pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner;

*Amendement*

7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux élèves pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner; ***fait remarquer que les changements potentiels de la législation doivent être mis en œuvre de manière progressive et proportionnée;***

Or. es

**Amendement 242**  
**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. souligne que tout changement devra

*Amendement*

7. souligne que tout changement devra

être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux éleveurs pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner;

être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux éleveurs pour le mettre en œuvre, ***des conséquences économiques et bureaucratiques qui en découlent*** et de l'inertie dont il peut s'accompagner;

Or. ro

#### **Amendement 243**

**Anne Sander**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 7**

###### *Proposition de résolution*

7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps ***nécessaire*** aux éleveurs pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner;

###### *Amendement*

7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps, ***de l'accompagnement et du financement nécessaires*** aux éleveurs pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner;

Or. fr

#### **Amendement 244**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 7**

###### *Proposition de résolution*

7. ***souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux éleveurs pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner;***

###### *Amendement*

7. ***note que les changements visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage nécessitent une période de transition appropriée;***

Or. en

#### **Amendement 245**

**Gilles Lebreton, Mara Bizzotto**



**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux éleveurs pour le mettre en œuvre *et de l'inertie dont il peut s'accompagner*;

*Amendement*

7. souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte *des conséquences économiques pour les élevages et* du temps nécessaire aux éleveurs pour le mettre en œuvre;

Or. fr

**Amendement 246**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Proposition de résolution*

7. *souligne que tout changement devra être envisagé en tenant compte du temps nécessaire aux éleveurs pour le mettre en œuvre et de l'inertie dont il peut s'accompagner*;

*Amendement*

7. *reconnait que, pour que les changements dans les élevages aient des répercussions positives sur le bien-être des animaux, des périodes de transition appropriées sont nécessaires*;

Or. en

**Amendement 247**  
**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 7 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*7 bis. invite la Commission à interrompre les travaux sur le projet de restriction de l'élevage en cage engagés à la suite de l'initiative «Pour une nouvelle ère sans cage»; estime que l'interdiction de l'élevage en cage dans l'Union à l'horizon 2027 pour toutes les espèces, à savoir les poules pondeuses, les lapins, les*

*Amendement*

*poulettes, les poulets de chair d'élevage, les poules pondeuses d'élevage, les cailles, les canards, les oies et les truies ainsi que l'interdiction des cases à veaux, est une solution radicale irresponsable et dommageable pour la continuité des chaînes d'approvisionnement et le rapport coût-efficacité de la production agricole; invite la Commission à plutôt orienter son action vers l'augmentation de la sécurité alimentaire et la résilience du marché agricole de l'Union;*

Or. pl

#### **Amendement 248**

**Michaela Šojdrová, Christine Schneider, Asim Ademov, Franc Bogovič**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 8**

###### *Proposition de résolution*

8. *prévient* que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage;

###### *Amendement*

8. *souligne* que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage; *invite instamment la Commission, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle législation, à définir de manière précise et claire les conditions d'élevage des espèces individuelles d'animaux, notamment les installations pour leur élevage, qui reposeront sur des exemples de bonnes pratiques d'autres systèmes de logement; souligne que, dans le cadre de la préparation de la nouvelle législation, la Commission devrait prendre en considération les évaluations des incidences qui identifient les coûts accrus de ces élevages, ainsi que les risques associés à la propagation de maladies, au stress accru et au comportement agressif des animaux<sup>2 bis</sup>; souligne que l'introduction d'autres races peut éliminer ces facteurs négatifs à long terme; note qu'il est nécessaire de créer un système d'élevage efficace, qui permette aux animaux de vivre dans de*

*bonnes conditions, tout en contribuant à la prospérité économique des éleveurs;*

---

*<sup>2 bis</sup> Union européenne, Pour une nouvelle ère sans cage: à la recherche de solutions nouvelles, 2020;*

*[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/658539/IPOL\\_STU\(2020\)658539\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/658539/IPOL_STU(2020)658539_EN.pdf)*

Or. en

**Amendement 249**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. *prévient que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage;*

*Amendement*

8. *se félicite de l'initiative citoyenne européenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) et souligne la définition claire et précise de ce qu'est une cage, à commencer par une définition de base d'une cage comme étant un système de confinement dans lequel les animaux ne peuvent pas exprimer leur comportement naturel de base (marcher/sautiller/voler/fouiller/s'ébrouer dans la poussière/se reposer) de manière confortable et à leur guise, et en profiter aux côtés de membres de leur propre espèce; se félicite, à cet égard, de l'engagement de la Commission d'éliminer progressivement et de finalement interdire l'utilisation de cages pour toutes les espèces et catégories d'animaux mentionnées dans l'initiative, à savoir les poules pondeuses, les truies, les veaux, les lapins, les poulettes, les poulets de chair reproducteurs, les poules pondeuses reproductrices, les cailles, les canards et les oies, dans le cadre de la révision en cours de la législation relative au bien-être des animaux;*

## Amendement 250

Michal Wiezik

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 8

##### *Proposition de résolution*

8. prévient que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage;

##### *Amendement*

8. prévient que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage ***afin de permettre une transition effective vers d'autres systèmes de logement qui sont déjà viables sur le plan commercial et utilisés, tels que des systèmes d'élevage au sol, en plein air et biologiques pour les poules, des systèmes de parc, des loges au sol et des systèmes en plein air et biologiques pour les lapins, des systèmes de mise bas ouverts et de logement collectif pour les truies, des systèmes d'élevage au sol et aviaires pour les cailles, ou des systèmes de logement par paires ou collectif pour les veaux;***

## Amendement 251

Krzysztof Jurgiel

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 8

##### *Proposition de résolution*

8. prévient que les potentielles évolutions relatives ***aux cages*** devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage;

##### *Amendement*

8. prévient que les potentielles évolutions relatives ***à l'élevage en cage*** devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage; ***attire par ailleurs l'attention sur le fait que la suppression de l'élevage en cage peut augmenter le risque de diffusion de maladies contagieuses entre animaux***

*domestiques et accroître leur stress social provoqué par la domination territoriale et la rivalité, ce qui aurait une incidence négative sur leur santé;*

Or. pl

**Amendement 252**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. *prévient que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage;*

*Amendement*

8. *se félicite de l'initiative citoyenne européenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage) et demande une définition claire et précise de ce qu'est une cage, à commencer par une définition de base d'une cage comme étant un système de confinement dans lequel les animaux ne peuvent pas exprimer leur comportement naturel de base (marcher/sautiller/voler/fouiller/s'ébrouer dans la poussière/se reposer) de manière confortable et à leur guise, et en profiter aux côtés de membres de leur propre espèce;*

Or. en

**Amendement 253**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. *prévient que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage;*

*Amendement*

8. *se félicite de l'initiative citoyenne européenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage); souligne que la transition vers des systèmes sans cage*

*devra* intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage, à *commencer par une définition de base d'une cage comme étant un système de confinement dans lequel les animaux ne peuvent pas exprimer leur comportement naturel de base à leur guise;*

Or. en

**Amendement 254**  
**Clara Aguilera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Proposition de résolution*

8. prévient que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage;

*Amendement*

8. prévient que les potentielles évolutions relatives aux cages devront intégrer des définitions claires et précises de ce qu'est une cage *et de ses caractéristiques en fonction des espèces;*

Or. es

**Amendement 255**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*8 bis. souligne que le marché des produits animaux issus de systèmes sans cage, en plein air et biologiques ainsi que le marché des produits végétaux de substitution sont en pleine croissance dans l'Union;*

Or. en

**Amendement 256**

**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal **ont** pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, **si elle n'est pas couverte** par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, **la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal;**

*Amendement*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal **peuvent avoir** pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que **ces coûts doivent être couverts** par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché; **rappelle que, selon l'eurobaromètre 442, les Européens reconnaissent qu'un prix plus élevé est justifié pour les produits respectueux du bien-être animal, étant donné le niveau d'investissement requis pour mettre en œuvre de nouvelles normes et une nouvelle législation, et que la majorité des Européens sont prêts à payer plus pour des produits provenant de systèmes de production respectueux du bien-être animal;**

Or. en

**Amendement 257**  
**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal;

*Amendement*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal; **invite donc à ce qu'un**

*éventuel rehaussement des normes en matière de bien-être animal ait lieu progressivement, de manière responsable et sur la base d'un système d'incitation économique en recourant également à des financements autres que le budget de la PAC;*

Or. pl

**Amendement 258**  
**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal;

*Amendement*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal; *invite la Commission à définir des mesures d'accompagnement financier adéquates destinées aux éleveurs, pour encourager ces derniers à investir dans l'amélioration du bien-être des animaux;*

Or. ro

**Amendement 259**  
**Marlene Mortler**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour

*Amendement*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour



conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal;

conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal; *invite instamment la Commission à remédier au plus vite à ces dysfonctionnements et à inciter aux améliorations durables ou à en imposer en rémunérant les efforts consentis par les agriculteurs;*

Or. de

**Amendement 260**  
**Clara Aguilera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, *si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas* aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal;

*Amendement*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que *des aides publiques supplémentaires ou un retour économique clair du marché doivent être établis, sinon* la hausse des coûts de production *empêchera* aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal *ou rendra cette situation plus difficile, ce que nous ne souhaitons pas;*

Or. es

**Amendement 261**  
**Mazaly Aguilar**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal;

*Amendement*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production **que les éleveurs ne reportent pas sur le consommateur**, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou par un retour économique du marché, la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal;

Or. es

**Amendement 262**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal **ont** pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, **si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou** par un retour économique du marché, **la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal**;

*Amendement*

9. rappelle que les investissements dans un meilleur bien-être animal **peuvent avoir** pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que **ces coûts plus élevés doivent être couverts** par un retour économique du marché **ou par des accompagnements financiers**;

Or. en

**Amendement 263**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 9**

*Proposition de résolution*

9. rappelle que les investissements

*Amendement*

9. rappelle que les investissements

dans un meilleur bien-être animal ont pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que, *si elle n'est pas couverte par un accompagnement financier ou* par un retour économique du marché, *la hausse des coûts de production ne permet pas aux éleveurs d'investir dans le bien-être animal;*

dans un meilleur bien-être animal *peuvent avoir* pour conséquence l'augmentation des coûts de production, quel que soit le type d'élevage considéré; constate que *ces coûts plus élevés doivent être couverts* par un retour économique du marché *ou par un accompagnement financier, si nécessaire;*

Or. en

#### **Amendement 264**

**Michaela Šojdrová, Simone Schmiedtbauer, Christine Schneider, Asim Ademov, Franc Bogovič**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 9 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*9 bis. demande un soutien financier spécial supplémentaire pour les éleveurs, lié à la transition vers un autre système de logement pour les animaux en relation avec la mise en œuvre de la nouvelle législation interdisant l'élevage en cage, à laquelle la Commission européenne s'est engagée d'ici 2027 à la suite d'un appel lancé par le Parlement européen dans sa résolution du 10 juin 2021 sur l'initiative citoyenne «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage);*

Or. en

#### **Amendement 265**

**Elsi Katainen, Atidzhe Alieva-Veli, Hilde Vautmans, Irène Tolleret, Asger Christensen, Emma Wiesner, Jérémy Decerle, Martin Hlaváček**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 9 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*9 bis. souligne que, dans le cadre du*

*renforcement de la législation de l'Union relative au bien-être des animaux, il est nécessaire de prendre en considération les revenus des éleveurs, ainsi que la compétitivité des éleveurs européens sur le marché agricole mondial;*

Or. en

**Amendement 266**  
**Mazaly Aguilar**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**9 bis. demande la suppression des charges bureaucratiques lors des modifications structurelles des exploitations agricoles;**

Or. es

**Amendement 267**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable **des** produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, **notamment une réduction du nombre d'animaux et une amélioration des conditions de logement pour répondre aux besoins physiques et comportementaux des animaux**, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC **et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)**) ou au marché et à l'information claire et transparente des

consommateurs à l'aide d'un étiquetage **obligatoire**, clair et fiable **de tous les** produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur **cycle complet de** production liés au bien-être, **de la naissance à la mort**; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante, **qui soit transparente et appliquée à tous les produits animaux**;

Or. en

## Amendement 268

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 10

##### *Proposition de résolution*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

##### *Amendement*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, **notamment une réduction du nombre d'animaux et une amélioration des conditions de logement pour répondre aux besoins physiques et comportementaux des animaux**, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC **et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)**) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage **obligatoire**, clair et fiable **de tous les** produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur **cycle complet de** production liés au bien-être, **de la naissance à la mort**; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante, **qui soit transparente et appliquée à tous les produits animaux**;

Or. en

## Amendement 269

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 10

##### *Proposition de résolution*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable *des* produits animaux en ce qui concerne les aspects *de leur* production liés au bien-être; *demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;*

##### *Amendement*

10. *souligne que les précédents fonds de la PAC disponibles dans le cadre du deuxième pilier n'ont pas été alloués dans une mesure suffisante à l'objectif de bien-être des animaux; demande à la Commission de veiller à ce que les plans stratégiques des États membres offrent un soutien et une orientation aux éleveurs afin d'améliorer les normes de bien-être animal;* demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable *de tous les* produits animaux en ce qui concerne les aspects *du cycle complet de* production liés au bien-être, *y compris la méthode de production;*

Or. en

## Amendement 270

Michaela Šojdrová, Simone Schmiedtbauer, Christine Schneider, Daniel Buda,

Asim Ademov, Franc Bogovič

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 10

##### *Proposition de résolution*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de

##### *Amendement*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de

différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante; ***invite la Commission et les États membres à instaurer une communication positive et à éveiller les consciences quant à l'importance et à la qualité du travail des agriculteurs et des éleveurs, ainsi qu'aux effets positifs de la nouvelle législation relative au bien-être des animaux;***

Or. en

**Amendement 271**  
**Anne Sander**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

*Amendement*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante ***en particulier pour certains produits traditionnels régionaux, reflet du savoir-faire de nos producteurs;***

Or. fr

## Amendement 272

Mara Bizzotto, Gilles Lebreton, Angelo Ciocca

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 10

##### *Proposition de résolution*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, **dont la PAC**) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

##### *Amendement*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, **et/ou programme de financement ou de cofinancement de l'Union ad hoc destiné à soutenir la transition au sein des exploitations**) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

Or. it

## Amendement 273

Mazaly Aguilar

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 10

##### *Proposition de résolution*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une

##### *Amendement*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC **et les politiques de promotion**) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair et fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément,



stratégie de communication positive et non stigmatisante;

la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

Or. es

#### **Amendement 274**

**Tom Vandenkendelaere**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 10**

###### *Proposition de résolution*

10. demande que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair *et* fiable des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

###### *Amendement*

10. demande ***instamment*** que les éleveurs puissent disposer d'un accompagnement financier lorsqu'ils doivent effectuer une transition sur leur exploitation, grâce à des politiques publiques (combinaison cohérente de différents outils, dont la PAC) ou au marché et à l'information claire et transparente des consommateurs à l'aide d'un étiquetage clair, fiable ***et volontaire*** des produits animaux en ce qui concerne les aspects de leur production liés au bien-être; demande, en complément, la mise en place d'une stratégie de communication positive et non stigmatisante;

Or. nl

#### **Amendement 275**

**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 10 bis (nouveau)**

###### *Proposition de résolution*

###### *Amendement*

***10 bis. est conscient de la cohérence globale limitée entre la législation européenne relative au bien-être des animaux et la PAC 2014-2020, ainsi que de l'intégration déficiente de la législation spécifique dans les plans nationaux de***

*développement rural, qui présentent des écarts importants d'un État membre à l'autre; se félicite que la Commission européenne ait inclus le bien-être animal dans la liste des pratiques agricoles potentielles que les régimes écologiques pourraient soutenir, publiée en janvier 2021; encourage les États membres à élaborer des régimes écologiques de bien-être animal dans leurs plans stratégiques nationaux et invite la Commission européenne à évaluer la faisabilité et l'applicabilité des indicateurs et mesures basés sur les animaux qui accompagnent ces régimes écologiques, afin de mettre en place une approche axée sur les résultats et de permettre la surveillance, l'évaluation des incidences et la mise en œuvre de ces régimes;*

Or. en

**Amendement 276**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 10 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*10 bis. invite instamment les États membres à exclure la possibilité que les éleveurs reçoivent un soutien couplé facultatif de la PAC pour des bovins destinés à être vendus pour des activités liées à la tauromachie, en excluant des paiements le nombre de têtes de bovins au prorata;*

Or. en

**Amendement 277**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

11. invite la Commission à mieux communiquer sur les pratiques **vertueuses** et à accompagner les filières d'élevage dans des démarches de progrès, en soutenant les moyens de mise en œuvre, respectant ainsi les points de démarrage de chacun et se plaçant dans une posture d'encouragement;

*Amendement*

11. invite la Commission à mieux communiquer sur les **bonnes** pratiques, **en incluant les normes législatives minimales de l'Union relatives au bien-être animal dans un étiquetage de la méthode de production et de l'origine à l'échelle de l'Union**, et à accompagner les filières d'élevage dans des démarches de progrès, en soutenant les moyens de mise en œuvre, respectant ainsi les points de démarrage de chacun et se plaçant dans une posture d'encouragement;

Or. en

**Amendement 278**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

11. invite la Commission à mieux communiquer sur les pratiques **vertueuses** et à accompagner les filières d'élevage dans des démarches de progrès, en soutenant les moyens de mise en œuvre, respectant ainsi les points de démarrage de chacun et se plaçant dans une posture d'encouragement;

*Amendement*

11. invite la Commission à mieux communiquer sur les **bonnes** pratiques, **en incluant les normes législatives minimales de l'Union relatives au bien-être animal dans le label de l'Union en matière de bien-être animal**, et à accompagner les filières d'élevage dans des démarches de progrès, en soutenant les moyens de mise en œuvre, respectant ainsi les points de démarrage de chacun et se plaçant dans une posture d'encouragement;

Or. en

**Amendement 279**  
**Mazaly Aguilar**

**Proposition de résolution**

## Paragraphe 11

### *Proposition de résolution*

11. invite la Commission à mieux communiquer sur les pratiques **vertueuses** et à accompagner les filières d'élevage dans des démarches de progrès, en soutenant les moyens de mise en œuvre, respectant ainsi les points de démarrage de chacun et se plaçant dans une posture d'encouragement;

### *Amendement*

11. invite la Commission à mieux communiquer sur les **bonnes** pratiques, **à contribuer à une meilleure visibilité de celles-ci**, et à accompagner les filières d'élevage dans des démarches de progrès, en soutenant les moyens de mise en œuvre, respectant ainsi les points de démarrage de chacun et se plaçant dans une posture d'encouragement **qui favorise l'intégration de nouvelles pratiques**;

Or. es

## Amendement 280

Clara Aguilera

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 11

### *Proposition de résolution*

11. invite la Commission à mieux communiquer sur les pratiques vertueuses et à accompagner les filières d'élevage dans des démarches de progrès, en soutenant les moyens de mise en œuvre, respectant ainsi les points de démarrage de chacun et se plaçant dans une posture d'encouragement;

### *Amendement*

11. invite la Commission à mieux communiquer sur les pratiques vertueuses et à accompagner les filières d'élevage dans des démarches de progrès **par des actions positives**, en soutenant les moyens de mise en œuvre, respectant ainsi les points de démarrage de chacun et se plaçant dans une posture d'encouragement;

Or. es

## Amendement 281

Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Elsi Katainen

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 11 bis (nouveau)

### *Proposition de résolution*

### *Amendement*

**11 bis. invite la Commission à investir**

*dans le bien-être des éleveurs et dans l'attractivité de cette profession, afin de renforcer la motivation et la productivité des éleveurs déjà installés et de ceux à venir et, partant, d'améliorer directement le bien-être animal;*

Or. en

## **Amendement 282**

**Marlene Mortler**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 12**

##### *Proposition de résolution*

12. propose de développer la formation des agriculteurs et des opérateurs des filières amenés à s'occuper des animaux grâce à un module spécifique en formation initiale et à la formation continue pour les mises à niveau;

##### *Amendement*

12. propose de développer la formation des agriculteurs et des opérateurs des filières amenés à s'occuper des animaux grâce à un module spécifique en formation initiale et à la formation continue pour les mises à niveau; *demande à la Commission d'effectuer des contrôles réguliers des efforts consentis par les États membres ainsi que par les agriculteurs pour améliorer la formation initiale et la formation continue et à honorer son engagement spécifique à cet égard; suggère de rassembler des exemples de bonnes pratiques dans le domaine de la formation initiale et continue et de les mettre à la disposition des États membres au moyen de rapports annuels;*

Or. de

## **Amendement 283**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 12**

##### *Proposition de résolution*

12. propose de développer **la** formation

##### *Amendement*

12. propose de développer **une**

des agriculteurs et des opérateurs des filières amenés à s'occuper des animaux grâce à un module spécifique en formation initiale et à la formation continue pour les mises à niveau;

formation **à prix abordable** des agriculteurs et des opérateurs des filières amenés à s'occuper des animaux grâce à un module spécifique en formation initiale et à la formation continue pour les mises à niveau; ***prend note de l'avis scientifique relatif au bien-être des porcs à l'abattage, publié par l'EFSA en 2020, qui affirme que la majorité des risques identifiés étaient dus aux actions et aux comportements des personnes chargées de la manutention des animaux et aux propriétaires de ceux-ci; encourage cependant les États membres à promouvoir la formation des éleveurs et des personnes chargées de la manutention dans leurs plans stratégiques nationaux;***

Or. en

**Amendement 284**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Proposition de résolution*

13. rappelle que les pratiques en faveur du bien-être entraînent le plus souvent l'augmentation des coûts de production et de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; ***souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre pour les truies gestantes requiert trente ans de transition pour une rémunération des coûts par le marché, que l'approche la plus fluide pour y parvenir est la construction de nouveaux bâtiments et que cela ne pourra se réaliser sans la collaboration des pouvoirs publics pour la délivrance de permis de construire;***

*Amendement*

13. rappelle que les pratiques en faveur du bien-être entraînent le plus souvent l'augmentation des coûts de production et de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante;

Or. en

## Amendement 285

Maria Noichl

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 13

##### *Proposition de résolution*

13. rappelle que les pratiques en faveur du bien-être ***entraînent le plus souvent l'augmentation des*** coûts de production et de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre pour les truies gestantes requiert ***trente ans*** de transition ***pour une rémunération des coûts par le marché, que l'approche la plus fluide pour y parvenir est*** la construction de nouveaux bâtiments et que cela ne pourra se réaliser sans la collaboration des pouvoirs publics ***pour la délivrance de permis de construire***;

##### *Amendement*

13. rappelle que les pratiques en faveur du bien-être ***peuvent entraîner de nouveaux*** coûts de production et ***l'augmentation*** de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre pour les truies gestantes ***ainsi que de cages de mise bas*** requiert ***une période*** de transition ***et peut nécessiter*** la construction de nouveaux bâtiments et que cela ne pourra se réaliser sans la collaboration des pouvoirs publics ***compétents***;

Or. en

## Amendement 286

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 13

##### *Proposition de résolution*

13. rappelle que les pratiques en faveur du bien-être ***entraînent*** le plus souvent ***l'augmentation des*** coûts de production et de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre pour les truies gestantes requiert ***trente ans*** de transition ***pour une rémunération des coûts par le marché, que l'approche la***

##### *Amendement*

13. rappelle que les pratiques en faveur du bien-être ***peuvent entraîner*** le plus souvent ***de nouveaux*** coûts de production et ***l'augmentation*** de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre pour les truies gestantes ***ainsi que de cages de mise bas est plus que nécessaire*** et requiert ***une période*** de

*plus fluide pour y parvenir est la construction de nouveaux bâtiments et que cela ne pourra se réaliser sans la collaboration des pouvoirs publics pour la délivrance de permis de construire;*

*transition, étant donné que cela peut nécessiter la construction de nouveaux bâtiments et que cela ne pourra se réaliser sans la collaboration des pouvoirs publics compétents;*

Or. en

#### **Amendement 287**

**Michaela Šojdrová, Christine Schneider, Daniel Buda, Asim Ademov, Franc Bogovič**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 13**

###### *Proposition de résolution*

13. rappelle que les pratiques *en faveur du* bien-être entraînent le plus souvent l'augmentation des coûts de production et de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre pour les truies gestantes requiert trente ans de transition pour une rémunération des coûts par le marché, que l'approche la plus fluide pour y parvenir est la construction de nouveaux bâtiments *et que cela ne pourra se réaliser sans* la collaboration des pouvoirs publics pour la délivrance de permis de construire;

###### *Amendement*

13. rappelle que les pratiques *visant à améliorer le* bien-être entraînent le plus souvent l'augmentation des coûts de production et de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre pour les truies gestantes requiert trente ans de transition pour une rémunération des coûts par le marché, que l'approche la plus fluide pour y parvenir est la construction de nouveaux bâtiments, *et demande* la collaboration des pouvoirs publics pour la délivrance de permis de construire, *ainsi que pour réduire la charge administrative;*

Or. en

#### **Amendement 288**

**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Martin Hlaváček**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 13**

###### *Proposition de résolution*

13. rappelle que les pratiques en faveur

###### *Amendement*

13. rappelle que les pratiques en faveur



du bien-être entraînent le plus souvent l'augmentation des coûts de production et de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre **pour les truies gestantes** requiert trente ans de transition pour une rémunération des coûts par le marché, que l'approche la plus fluide pour y parvenir est la construction de nouveaux bâtiments et que cela ne pourra se réaliser sans la collaboration des pouvoirs publics pour la délivrance de permis de construire;

du bien-être entraînent le plus souvent l'augmentation des coûts de production et de la charge de travail des éleveurs et que cette augmentation doit être compensée par une rémunération correspondante; souligne, à titre d'exemple, que le développement de la stabulation libre **dans des unités de mise bas** requiert trente ans de transition pour une rémunération des coûts par le marché, que l'approche la plus fluide pour y parvenir est la construction de nouveaux bâtiments et que cela ne pourra se réaliser sans la collaboration des pouvoirs publics pour la délivrance de permis de construire;

Or. en

**Amendement 289**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

**14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;**

*Amendement*

**supprimé**

Or. en

**Amendement 290**

Maria Noichl

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**14.** *souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;*

**supprimé**

Or. en

**Amendement 291**  
**Michal Wiezik**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**14.** *souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles*

**14.** *souligne que les mesures visant à améliorer le bien-être animal ont une incidence positive sur la santé animale et réduisent la nécessité de médicaments, stimulent la résistance aux maladies et peuvent contribuer à préserver la biodiversité;*

*entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;*

Or. en

#### **Amendement 292**

**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 14**

###### *Proposition de résolution*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;

###### *Amendement*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances; ***souligne que l'élevage à l'extérieur pourrait également conduire à un moindre contrôle sur les déjections et les émissions, de même qu'augmenter la quantité d'aliments pour animaux nécessaires, ce qui pourrait accroître le bilan carbone<sup>4 bis</sup>;***

---

<sup>4 bis</sup> *Xin, H. et al., «Environmental impacts and sustainability of egg production systems», Poultry Science, 90(1), 2011, p. 263-277*

Or. en

#### **Amendement 293**

**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Asger Christensen,**

**Martin Hlaváček**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, **et** que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;

*Amendement*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances, **et qu'il existe une relation linéaire entre l'augmentation des dimensions des enclos et les émissions d'ammoniac, ce qui met les éleveurs face à des législations contradictoires en ce qui concerne le bien-être animal et les problèmes environnementaux;**

Or. en

**Amendement 294**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal **s'avèrent en réalité** contreproductives **et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de**

*Amendement*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal **peuvent être** contreproductives **si elles ne sont pas élaborées de manière globale, en tenant compte du bien-être ainsi que de la durabilité, et en acceptant et en permettant des réductions de la**

*réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;*

*densité de bétail là où cela s'avère nécessaire;*

Or. en

#### **Amendement 295**

**Mazaly Aguilar**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 14**

###### *Proposition de résolution*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;

###### *Amendement*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances; ***indique, en effet, que les systèmes libres de cages augmentent de plus de 15 % la mortalité par écrasement des porcelets;***

Or. es

#### **Amendement 296**

**Anne Sander**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;

*Amendement*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire que de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances; ***rappelle à ce titre qu'une approche espèce par espèce est donc nécessaire;***

Or. fr

**Amendement 297**

**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 14**

*Proposition de résolution*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire ***que*** de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;

*Amendement*

14. souligne que certaines mesures supposées bénéfiques pour le bien-être animal s'avèrent en réalité contreproductives et peuvent entrer en conflit avec d'autres aspects de la durabilité, tant sur les questions de bien-être que de sécurité sanitaire, ***de santé animal, de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et*** de réduction des émissions de gaz à effet de serre; mentionne à titre d'exemple qu'élever des lapins ***ou des poulets*** en plein air augmente le stress et la mortalité des animaux, et que des cages collectives en maternité cunicole se soldent par des comportements agressifs des femelles entre elles provoquant stress, blessures et diminution des performances;

**Amendement 298**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***14 bis. prévient que le cadre législatif en vigueur prévoit certaines opérations et certains systèmes d'hébergement visant à assurer le bien-être et la santé des animaux, étant donné qu'à certaines étapes de la vie des animaux, certains systèmes et opérations sont nécessaires et que certaines exigences en matière de bien-être animal ne doivent pas mettre en péril la santé des animaux; invite la Commission à examiner de manière approfondie les éventuels effets négatifs de toute proposition liée à la santé et au bien-être des animaux;***

Or. nl

**Amendement 299**  
**Annie Schreijer-Pierik**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***14 bis. constate que des études scientifiques montrent que les systèmes d'hébergement en totale liberté ont un taux de mortalité plus élevé pour les porcelets que les systèmes dans lesquels la truie est immobilisée pendant un certain temps<sup>1 bis</sup>; souligne que l'abri à veaux et l'enclos à veaux constituent des systèmes d'hébergement permettant d'empêcher la propagation des maladies animales et l'infection par des germes pathogènes des***

*jeunes veaux ainsi que d'éviter la mortalité;*

Or. nl

**Amendement 300**  
**Colm Markey**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. *note* la complexité multifactorielle du problème *central et délicat* pour le bien-être en production porcine qu'est la morsure de la queue; constate que *la difficulté technique rencontrée* lors des recherches approfondies et de l'examen des facteurs de risque *dans l'ensemble de l'Union n'a abouti à aucune* solution unique et fiable;

*Amendement*

15. *souligne* la complexité multifactorielle du *grave* problème pour le bien-être en production porcine qu'est la morsure de la queue; constate que *des difficultés techniques ont été rencontrées dans l'ensemble de l'Union* lors des recherches approfondies et de l'examen des facteurs de risque *à l'origine de ce comportement; note qu'aucune* solution unique et fiable *n'a été trouvée à ce jour; propose que de nouvelles recherches scientifiques soient financées et menées dans le but d'élaborer une approche durable sur le plan économique, qui garantisse que les porcs puissent être élevés au niveau commercial à l'intérieur avec de longues queues; demande que la législation actuelle prenne en considération l'absence de solution de remplacement aux pratiques existantes et autorise, dans l'intérêt de normes de bien-être des porcs de qualité et afin de réduire l'utilisation d'antimicrobiens pour soigner les porcs blessés, un compromis jusqu'à ce que des solutions appropriées soient trouvées;*

Or. en

**Amendement 301**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE



**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. note la complexité **multifactorielle** du problème central **et délicat** pour le bien-être en production porcine qu'est la morsure de la queue; constate que **la difficulté technique rencontrée lors des recherches approfondies et de l'examen des facteurs de risque dans l'ensemble de l'Union n'a abouti à aucune solution unique et fiable;**

*Amendement*

15. note la complexité du problème central pour le bien-être en production porcine qu'est la morsure de la queue **et la pratique généralisée d'ablation de la queue qui en résulte;** constate que **la morsure de la queue est le résultat du stress, de la frustration et du bien-être médiocre général que connaissent les porcs vivant dans des conditions artificielles, de surpeuplement et de privation de stimuli; souligne que la directive 2008/120/CE du Conseil interdit l'ablation systématique de la queue et que la Commission a publié des lignes directrices contenant des informations pratiques à l'intention des éleveurs afin d'éviter la morsure de la queue; regrette que, à ce jour, seuls deux États membres aient interdit la pratique de l'ablation de la queue et que la majorité des plans d'action soumis par les autres États membres ne soient pas suffisamment détaillés; souligne que la mise à disposition d'un enrichissement environnemental approprié, en particulier de matériel qui puisse être manipulé et de bonnes conditions d'élevage des animaux, peut considérablement réduire le problème de la morsure de la queue;**

Or. en

**Amendement 302**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. **note la complexité multifactorielle du problème central et délicat pour le bien-être en production porcine qu'est la**

*Amendement*

15. **souligne que la pratique cruelle de l'ablation systématique de la queue, due à des conditions de logement inférieures**

*morsure de la queue; constate que la difficulté technique rencontrée lors des recherches approfondies et de l'examen des facteurs de risque dans l'ensemble de l'Union n'a abouti à aucune solution unique et fiable;*

*aux normes et à l'absence de matériel d'enrichissement efficace, demeure un grave problème dans les élevages de porcs de l'Union, malgré les dispositions de la législation de l'Union, à savoir la directive 2008/120/CE du Conseil, qui interdisent de telles pratiques; est préoccupé par le fait qu'à l'heure actuelle, un seul État membre ait introduit une interdiction, et constate qu'il existe une profusion d'informations techniques et pratiques sur les méthodes de prévention de la morsure de la queue, notamment celles publiées par la Commission européenne, que les producteurs pourraient mettre en place avec effet immédiat;*

Or. en

### **Amendement 303** **Petri Sarvamaa**

#### **Proposition de résolution** **Paragraphe 15**

##### *Proposition de résolution*

15. note **la complexité multifactorielle du** problème central **et délicat** pour le bien-être en production porcine qu'est la morsure de la queue; **constate que la difficulté technique rencontrée lors des recherches approfondies et de l'examen des facteurs de risque dans l'ensemble de l'Union n'a abouti à aucune solution unique et fiable;**

##### *Amendement*

15. note **le** problème central pour le bien-être en production porcine qu'est la morsure de la queue, **qui persiste dans la majorité des États membres malgré les efforts substantiels faits par la Commission européenne et le Parlement européen pour diffuser des informations et des meilleures pratiques pour préserver les queues des porcs intacts; souligne les conditions de bien-être avérées en Finlande et en Suède, notamment en ce qui concerne l'espace et les pratiques liées à l'alimentation des animaux, ainsi que la mise à disposition d'un sol solide;**

Or. en

### **Amendement 304**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 15**

*Proposition de résolution*

15. note la complexité multifactorielle du problème central et délicat pour le bien-être en production porcine qu'est la morsure de la queue; constate ***que la difficulté technique rencontrée lors des recherches approfondies et de l'examen des facteurs de risque dans l'ensemble de l'Union n'a abouti à aucune solution unique et fiable;***

*Amendement*

15. note la complexité multifactorielle du problème central et délicat pour le bien-être en production porcine qu'est la morsure de la queue; constate ***qu'il existe une profusion d'informations techniques et pratiques sur les méthodes de prévention de la morsure de la queue, notamment celles publiées par la Commission européenne, et note qu'il est nécessaire que les producteurs mettent en place ces méthodes;***

Or. en

**Amendement 305  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***15 bis. souligne que dans le cadre de la sécurité alimentaire, de l'environnement, de l'action pour le climat, du bien-être animal et de l'égalité entre les États membres, la Commission devrait veiller à l'application intégrale des directives, et demande instamment à la Commission qu'en cas de violation par les États membres, elle impose des sanctions sévères, à commencer par l'ablation systématique de la queue des porcelets, qui est interdite dans l'Union depuis 1991;***

Or. en

**Amendement 306**

**Elsi Katainen, Atidzhe Alieva-Veli, Hilde Vautmans, Irène Tolleret, Asger Christensen, Emma Wiesner, Jérémy Decerle, Martin Hlaváček**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***15 bis. rappelle que la pleine mise en œuvre de la législation actuelle dans chaque État membre est cruciale pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage et garantir des conditions de concurrence équitables sur le marché intérieur;***

Or. en

**Amendement 307  
Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution  
Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***15 bis. demande instamment à la Commission d'engager des procédures en manquement à l'encontre des États membres qui n'ont pas pris de mesures pour garantir le respect de l'interdiction de l'ablation systématique de la queue des porcs;***

Or. en

**Amendement 308  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 15 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***15 ter. demande que la***

*directive 2008/120/CE du Conseil établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs soit révisée afin, entre autres, de supprimer la dérogation de 28 jours pour le confinement des truies dans des stalles séparées et de garantir que les animaux soient maintenus dans des logements collectifs pendant toute la période de gestation et de mise bas;*

Or. en

### **Amendement 309**

**Anja Hazekamp**

#### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 15 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*15 quater. invite la Commission à proposer de meilleures exigences législatives pour les porcs, en particulier pour mettre fin à la castration chirurgicale, augmenter l'espace minimal requis, encourager l'utilisation de sols sur caillebotis partiels, supprimer progressivement les stalles individuelles pour les truies gestantes et promouvoir la stabulation libre dans les loges de mise bas;*

Or. en

### **Amendement 310**

**Mazaly Aguilar**

#### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 16**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

16. souligne les besoins d'évolution de la réglementation vétérinaire en élevages porcins pour permettre des évolutions en matière de castration des porcelets;

16. *reconnait les efforts du secteur porcin européen dans la recherche de solutions de substitution à la castration des porcelets et* souligne les besoins

d'évolution de la réglementation  
vétérinaire en élevages porcins pour  
permettre des évolutions en matière de  
castration des porcelets;

Or. es

### **Amendement 311**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 16**

###### *Proposition de résolution*

16. souligne les besoins d'évolution de la réglementation vétérinaire en élevages porcins pour permettre des évolutions en matière de castration des porcelets;

###### *Amendement*

16. souligne les besoins d'évolution de la réglementation vétérinaire en élevages porcins pour permettre des évolutions en matière de ***solutions de remplacement à la*** castration des porcelets;

Or. en

### **Amendement 312**

**Anja Hazekamp**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 16**

###### *Proposition de résolution*

16. souligne les besoins d'évolution de la réglementation vétérinaire en élevages porcins pour permettre des évolutions en matière de castration des porcelets;

###### *Amendement*

16. souligne les besoins d'évolution de la réglementation vétérinaire en élevages porcins pour permettre des évolutions en matière de ***solutions de remplacement à la*** castration des porcelets;

Or. en

### **Amendement 313**

**Maria Noichl**

#### **Proposition de résolution**

## Paragraphe 16

### *Proposition de résolution*

16. souligne les besoins d'évolution de la réglementation vétérinaire en élevages porcins pour permettre des évolutions en matière de castration des porcelets;

### *Amendement*

16. souligne les besoins d'évolution de la réglementation vétérinaire en élevages porcins pour permettre des évolutions en matière de ***solution de remplacement à la castration des porcelets***;

Or. en

## Amendement 314

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 17

### *Proposition de résolution*

17. invite la Commission à ***mettre à disposition dans les différents États membres*** une liste ***harmonisée*** au niveau européen des produits et protocoles disponibles pour l'utilisation de l'analgésie et de l'anesthésie pour la castration des porcelets; demande à la Commission ***d'autoriser le stockage à court terme de médicaments dans les exploitations agricoles et de permettre aux vétérinaires de les y laisser***;

### *Amendement*

17. invite la Commission à ***appuyer l'adoption de méthodes de non-castration et d'immuno-castration et à prendre toutes les mesures législatives nécessaires pour éliminer progressivement la castration des porcelets d'ici 2028***; invite ***entretemps*** la Commission à ***établir*** une liste au niveau européen des produits et protocoles disponibles pour l'utilisation de l'analgésie et de l'anesthésie pour la castration des porcelets; demande à la Commission, ***jusqu'en 2028, d'insister pour que la castration chirurgicale soit effectuée par des vétérinaires uniquement avec une analgésie et une anesthésie***;

Or. en

## Amendement 315

Maria Noichl

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 17

### *Proposition de résolution*

### *Amendement*

17. invite la Commission à ***mettre à disposition dans les différents États membres*** une liste *harmonisée* au niveau européen des produits et protocoles disponibles pour l'utilisation de l'analgésie et de l'anesthésie pour la castration des porcelets; demande à la Commission ***d'autoriser le stockage à court terme de médicaments dans les exploitations agricoles et de permettre aux vétérinaires de les y laisser;***

17. invite la Commission à ***appuyer l'adoption de l'immuno-castration et à prendre toutes les mesures législatives nécessaires pour éliminer progressivement la castration des porcelets d'ici 2028;*** invite ***entretemps la Commission à établir*** une liste au niveau européen des produits et protocoles disponibles pour l'utilisation de l'analgésie et de l'anesthésie pour la castration des porcelets; demande à la Commission, ***jusqu'en 2028, d'insister pour que la castration chirurgicale soit effectuée par des vétérinaires uniquement avec une analgésie et une anesthésie;***

Or. en

**Amendement 316**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Proposition de résolution*

17. invite la Commission à mettre à disposition dans les différents États membres une liste harmonisée au niveau européen des produits et protocoles disponibles pour l'utilisation de l'analgésie et de l'anesthésie pour la castration des porcelets; demande à la Commission d'autoriser le stockage à court terme de médicaments dans les exploitations agricoles et de permettre aux vétérinaires de les y laisser;

*Amendement*

17. invite la Commission à mettre à disposition dans les différents États membres une liste harmonisée au niveau européen des produits et protocoles disponibles pour l'utilisation de l'analgésie et de l'anesthésie pour la castration des porcelets; demande à la Commission d'autoriser le stockage à court terme de médicaments ***à usage animal*** dans les exploitations agricoles et de permettre aux vétérinaires de les y laisser, ***suivant un cadre réglementaire strict;***

Or. nl

**Amendement 317**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**



## Paragraphe 17

### *Proposition de résolution*

17. invite la Commission à ***mettre à disposition dans les différents États membres*** une liste harmonisée au niveau européen des produits et protocoles ***disponibles*** pour l'utilisation de l'analgésie et de l'anesthésie pour la castration des porcelets; ***demande à la Commission d'autoriser le stockage à court terme de médicaments dans les exploitations agricoles et de permettre aux vétérinaires de les y laisser;***

### *Amendement*

17. ***souligne la nécessité de mettre fin à la castration des porcelets sans antidouleur, ainsi que de la supprimer progressivement, comme visé précédemment dans la déclaration de Bruxelles, d'ici 2028;*** invite la Commission à ***établir, entretemps,*** une liste harmonisée au niveau européen des produits et protocoles pour l'utilisation de l'analgésie et de l'anesthésie pour la castration des porcelets;

Or. en

## Amendement 318

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 17 bis (nouveau)

### *Proposition de résolution*

***17 bis. regrette que le débecquage soit l'un des symboles de l'intensification de l'élevage et continue d'être pratiqué de manière systématique sur les poulets, les dindes, les poules pondeuses et les canards dans l'Union; invite la Commission à interdire la pratique du débecquage dans l'Union et à améliorer les systèmes de logement afin qu'ils répondent aux besoins de ces animaux; note que l'écornage et la castration sont des mutilations courantes au sein des élevages de bovins, d'ovins et de caprins, et demande à la Commission de veiller à ce que la loi interdise ces mutilations et toutes les autres mutilations systémiques;***

Or. en

## Amendement 319

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 17 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**17 bis. regrette que le débecquage soit l'un des symboles de l'intensification de l'élevage et continue d'être pratiqué de manière systématique sur les poulets, les dindes, les poules pondeuses et les canards dans l'Union européenne; invite la Commission à interdire la pratique du débecquage dans l'Union et à améliorer les systèmes de logement afin qu'ils répondent aux besoins des animaux; note que l'écornage et la castration sont des mutilations courantes au sein des élevages de bovins, d'ovins et de caprins; demande à la Commission de veiller à ce que la loi interdise ces mutilations;**

Or. en

**Amendement 320  
Jérémy Decerle, Irène Tolleret**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 17 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**17 bis. note que la production de foie gras repose sur des procédures d'élevage respectueuses des critères de bien-être animal, étant donné qu'il s'agit d'une production extensive, qui se déroule essentiellement dans des exploitations familiales, où les volailles passent 90 % de leur vie en plein air, et où la phase d'engraissement, qui dure entre 10 et 12 jours en moyenne à raison de 2 repas/jour, respecte les paramètres biologiques des animaux;**

Or. en

**Amendement 321**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***17 bis. regrette que le débecquage continue d'être pratiqué de manière systématique sur les poulets, les dindes, les poules pondeuses et les canards dans l'Union européenne, malgré les initiatives de plusieurs États membres pour réglementer ou interdire cette pratique; invite la Commission à interdire la pratique du débecquage dans l'Union et à améliorer les systèmes de logement afin qu'ils répondent aux besoins des animaux;***

Or. en

**Amendement 322**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***17 ter. souligne que l'élevage intensif, en raison des densités et des concentrations élevées d'animaux, augmente le risque d'une hausse des taux de maladies parmi les animaux et se traduit par une augmentation de l'utilisation d'antimicrobiens dans les exploitations;***

Or. en

**Amendement 323**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**17 quater.** *demande la transition d'un environnement intensif vers des systèmes d'élevage durables, conçus en partenariat avec la communauté des éleveurs, et dont les pratiques ne reposent pas sur l'utilisation d'antimicrobiens dans les élevages;*

Or. en

**Amendement 324**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 17 quinquies (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**17 quinquies.** *souligne l'importance d'arrêter de soutenir des pratiques d'élevage intensif afin de réduire le nombre global d'animaux détenus dans l'Union à des fins agricoles;*

Or. en

**Amendement 325**  
**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

18. salue la publication, le 12 mai 2021, par la Commission de ses orientations stratégiques pour une aquaculture européenne durable et compétitive, qui accordent une attention particulière au bien-être animal, et se

18. salue la publication, le 12 mai 2021, par la Commission de ses orientations stratégiques pour une aquaculture européenne durable et compétitive, qui accordent une attention particulière au bien-être animal, et se

félicite que la commission de la pêche du Parlement prépare un rapport d'initiative sur ces orientations;

félicite que la commission de la pêche du Parlement prépare un rapport d'initiative sur ces orientations; ***attire l'attention sur la synergie limitée entre la politique commune de la pêche 2014-2020 et le bien-être des poissons d'élevage; demande à la Commission européenne de présenter des dispositions spécifiques scientifiquement fondées en matière de bien-être des poissons d'élevage;***

Or. en

**Amendement 326**  
**Clara Aguilera**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. salue la publication, le 12 mai 2021, par la Commission de ses orientations stratégiques pour une aquaculture européenne durable et compétitive, qui ***accordent*** une attention particulière au bien-être ***animal***, et se félicite que la commission de la pêche du Parlement prépare un rapport d'initiative sur ces orientations;

*Amendement*

18. salue la publication, le 12 mai 2021, par la Commission de ses orientations stratégiques pour ***favoriser*** une aquaculture européenne durable et compétitive, ***qui remplace la dépendance à l'égard des importations européennes par une dépendance inférieure aux besoins de la demande de produits halieutiques qui pourrait être satisfaite par l'aquaculture européenne***, qui ***accorde*** une attention particulière au bien-être ***des poissons***; et se félicite que la commission de la pêche du Parlement prépare un rapport d'initiative sur ces orientations;

Or. es

**Amendement 327**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. salue la publication, le 12 mai 2021, par la Commission de ses orientations stratégiques pour une aquaculture européenne durable et compétitive, qui accordent une attention particulière au bien-être animal, et se félicite que la commission de la pêche du Parlement prépare un rapport d'initiative sur ces orientations;

*Amendement*

18. salue la publication, le 12 mai 2021, par la Commission de ses orientations stratégiques pour une aquaculture européenne durable et compétitive, qui accordent une attention particulière au bien-être animal, et se félicite que la commission de la pêche du Parlement prépare un rapport d'initiative sur ces orientations, ***qui s'intéressent également au bien-être animal; prie instamment la Commission de présenter une proposition législative établissant des normes de bien-être minimales pour les poissons d'élevage;***

Or. en

**Amendement 328**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 18**

*Proposition de résolution*

18. salue la publication, le 12 mai 2021, par la Commission de ses orientations stratégiques pour une aquaculture européenne durable ***et compétitive***, qui accordent une attention particulière au bien-être animal, et se félicite que la commission de la pêche du Parlement prépare un rapport d'initiative sur ces orientations;

*Amendement*

18. salue la publication, le 12 mai 2021, par la Commission de ses orientations stratégiques pour une aquaculture européenne durable, qui accordent une attention particulière au bien-être animal, et se félicite que la commission de la pêche du Parlement prépare un rapport d'initiative sur ces orientations, ***mais souligne dans le même temps qu'une législation de l'Union demeure nécessaire pour sécuriser le bien-être des poissons;***

Or. en

**Amendement 329**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 19**

*Proposition de résolution*

19. invite la Commission à améliorer le marché intérieur grâce à une stratégie unifiée et partagée en matière de bien-être animal dans les pays européens;

*Amendement*

19. invite la Commission à améliorer le marché intérieur grâce à une stratégie unifiée et partagée en matière de bien-être animal dans les pays européens, ***tout en surveillant la bonne mise en œuvre et le respect de la législation existante dans les États membres;***

Or. en

**Amendement 330**

**Michaela Šojdrová, Christine Schneider, Daniel Buda, Asim Ademov, Franc Bogovič**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 19**

*Proposition de résolution*

19. invite la Commission à améliorer le marché intérieur ***grâce à une stratégie unifiée et partagée en matière de bien-être animal dans les pays européens;***

*Amendement*

19. invite la Commission à améliorer le marché intérieur ***en incluant les modifications découlant de la nouvelle législation européenne relative au bien-être des animaux;***

Or. en

**Amendement 331**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***19 bis. demande instamment l'introduction d'une législation exhaustive en matière de bien-être des animaux, ainsi que sa mise en œuvre harmonisée;***

Or. en

**Amendement 332**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 19 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*19 ter. demande de garantir qu'une harmonisation du cadre législatif ne conduira pas à une diminution des normes de bien-être animal ou à une baisse des ambitions en faveur de l'amélioration du bien-être animal;*

Or. en

**Amendement 333**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité des élevages et la diversité des modes de production et leur origine, en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme;*

*supprimé*

Or. en

**Amendement 334**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

*Amendement*



20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité des *élevages* et la diversité des modes de production et leur origine, *en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme*;

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité des *problèmes de bien-être animal associés à l'élevage ainsi que sur son incidence réelle sur l'environnement, la perte de biodiversité et le changement climatique, en introduisant dans l'Union un étiquetage obligatoire de la méthode de production et de l'origine, qui couvre toutes les étapes de la vie de l'animal et qui inclue les méthodes d'élevage, de transport et d'abattage, et en montrant par conséquent la diversité des modes de production et leur origine, ainsi que leurs répercussions*;

Or. en

#### **Amendement 335**

**Michaela Šojdrová, Simone Schmiedtbauer, Christine Schneider, Daniel Buda, Asim Ademov, Franc Bogovič**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 20**

###### *Proposition de résolution*

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité des élevages et la diversité des modes de production et leur origine, en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme;

###### *Amendement*

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité des élevages et la diversité des modes de production et leur origine, en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme; *invite les États membres à intégrer cette campagne dans les programmes scolaires*;

Or. en

#### **Amendement 336**

**Maria Noichl**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité des élevages *et* la diversité des modes de production et leur origine, ***en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme;***

*Amendement*

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité des élevages ***en incluant les différents niveaux, depuis les normes européennes minimales jusqu'aux normes d'excellence, dans un label lié au bien-être animal à l'échelle de l'Union et en montrant*** la diversité des modes de production et leur origine;

Or. en

**Amendement 337**  
**Mazaly Aguilar**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité des élevages et la diversité des modes de production et leur origine, en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme;

*Amendement*

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs, ***à lutter contre la désinformation*** et à communiquer à leur intention sur la réalité des élevages et la diversité des modes de production et leur origine, en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme ***ni idéologie;***

Or. es

**Amendement 338**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité

*Amendement*

20. encourage la Commission à sensibiliser les consommateurs et à communiquer à leur intention sur la réalité

des élevages et la diversité des modes de production et leur origine, en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme;

des élevages et la diversité des modes de production et leur origine, en montrant le soin et l'attention que les éleveurs portent à leurs animaux, sans dogmatisme *et stigmatisation*;

Or. nl

**Amendement 339**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*20 bis. estime que les secteurs qui ont une incidence majeure sur les questions d'environnement, de climat et de bien-être animal ne devraient pas être favorisés par l'Union et demande donc à la Commission de cesser de financer les campagnes de promotion en faveur des produits animaux;*

Or. en

**Amendement 340**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 20 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*20 ter. souligne l'importance de normes élevées en matière de bien-être animal, notamment lors du transport et de l'abattage, et souligne qu'un niveau élevé de bien-être animal est essentiel pour le développement durable et la préservation de la biodiversité;*

Or. en

## Amendement 341

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 20 quater (nouveau)

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**20 quater.** *demande instamment à la Commission et aux États membres de donner suite à la déclaration des Pays-Bas, de l'Allemagne et du Luxembourg sur les conclusions du Conseil relatives au bien-être animal lors du transport maritime à longue distance vers des pays tiers, ainsi que de soutenir leur appel en faveur d'une interdiction à l'échelle de l'Union des transports à longue distance d'animaux vers des pays tiers par route et par mer ainsi que de mettre en œuvre cette interdiction lors de la révision à venir du règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil;*

Or. en

## Amendement 342

Daniel Buda

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 21

*Proposition de résolution*

*Amendement*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin de la rendre plus claire, non pas avec l'idée d'un durcissement de la réglementation, mais dans le but d'une meilleure lisibilité des objectifs et des indicateurs, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale avec la mention des objectifs et attentes de la Commission en matière de bien-être des animaux d'élevage et de travailler à des directives spécifiques

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin de la rendre plus claire, **plus prévisible et plus accessible**, non pas avec l'idée d'un durcissement **supplémentaire** de la réglementation, mais dans le but d'une meilleure lisibilité des objectifs et des indicateurs, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre **et faciliter** une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale avec la mention des objectifs et attentes de la Commission en matière de bien-être des

par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme, et de la diversité des conditions pédoclimatiques;

animaux d'élevage ***ainsi que les résultats des recherches systémiques*** et de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme, ***des défis auxquels les éleveurs doivent faire face***, et de la diversité des conditions pédoclimatiques;

Or. ro

### **Amendement 343** **Krzysztof Jurgiel**

#### **Proposition de résolution** **Paragraphe 21**

##### *Proposition de résolution*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin de la rendre plus claire, non pas avec l'idée d'un durcissement de la réglementation, mais dans le but d'une meilleure lisibilité des objectifs et des indicateurs, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale avec la mention des objectifs et attentes de la Commission en matière de bien-être des animaux d'élevage et de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme, ***et*** de la diversité des conditions pédoclimatiques;

##### *Amendement*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin de la rendre plus claire, non pas avec l'idée d'un durcissement de la réglementation, mais dans le but d'une meilleure lisibilité des objectifs et des indicateurs, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale avec la mention des objectifs et attentes de la Commission en matière de bien-être des animaux d'élevage et de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme, ***des traditions et des spécificités régionales ainsi que*** de la diversité des conditions pédoclimatiques;

Or. pl

### **Amendement 344**

**Maria Noichl**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 21**

*Proposition de résolution*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin de la rendre plus claire, ***non pas avec l'idée d'un durcissement de la réglementation, mais dans le but d'une meilleure lisibilité des objectifs et des indicateurs***, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale ***avec la mention des objectifs et attentes de la Commission en matière de bien-être des animaux d'élevage*** et de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme, et de la diversité des conditions pédoclimatiques;

*Amendement*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin ***d'améliorer le bien-être des animaux dans l'Union et*** de la rendre plus claire ***et exhaustive grâce à la définition, entre autres, d'objectifs et d'indicateurs plus facilement compréhensibles***, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale ***en conformité avec les dernières connaissances scientifiques et les cinq domaines ainsi que*** de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, ***de la procréation à la mort***, des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme, et de la diversité des conditions pédoclimatiques;

Or. en

**Amendement 345**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution  
Paragraphe 21**

*Proposition de résolution*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin de la rendre plus claire, ***non pas avec l'idée d'un durcissement de la réglementation, mais*** dans le but d'une meilleure lisibilité des objectifs et des indicateurs, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une

*Amendement*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin de la rendre plus claire dans le but d'une meilleure lisibilité des objectifs et des indicateurs, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la

transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale avec la mention des objectifs **et attentes** de la Commission en matière de bien-être des animaux d'élevage et de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme, et de la diversité des conditions pédoclimatiques;

directive générale **en conformité avec les dernières connaissances scientifiques disponibles**, avec la mention des objectifs de la Commission **et des attentes des citoyens** en matière de bien-être des animaux d'élevage et de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme, et de la diversité des conditions pédoclimatiques;

Or. en

### **Amendement 346** **Anja Hazekamp**

#### **Proposition de résolution** **Paragraphe 21**

##### *Proposition de résolution*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin de la rendre plus claire, **non pas avec l'idée d'un durcissement de la réglementation, mais dans le but d'une meilleure lisibilité des objectifs et des indicateurs**, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale **avec la mention des objectifs et attentes de la Commission en matière de bien-être des animaux d'élevage** et de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, **des pratiques qui ne relèvent pas de l'élevage, mais sont utilisées à la ferme**, et de la diversité des conditions pédoclimatiques;

##### *Amendement*

21. engage la Commission à retravailler la rédaction de son cadre réglementaire afin **d'améliorer le bien-être des animaux dans l'Union**, de la rendre plus claire **et exhaustive grâce à la définition, entre autres, d'objectifs et d'indicateurs plus facilement compréhensibles**, de façon à laisser moins de place à l'interprétation et à permettre une transposition nationale homogène entre États membres; suggère de mettre à jour la directive générale **en conformité avec les dernières connaissances scientifiques et au modèle des cinq domaines** et de travailler à des directives spécifiques par espèces en tenant compte de la nature des élevages, des différentes étapes de la vie des animaux, **de la procréation à la mort**, et de la diversité des conditions pédoclimatiques;

Or. en

**Amendement 347**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 21 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**21 bis. souligne que le taux de non-conformité avec la législation relative au bien-être des animaux est limité et comporte de nombreuses limitations, notamment des indicateurs basés sur les animaux qui sont inapplicables et non quantifiables; note que la fréquence des inspections dans les États membres varie entre 1 % et 30 %; s'inquiète que cet écart important dans la fréquence des inspections conduise soit à une non-conformité avec la réglementation sur les contrôles, soit à une pression élevée sur les éleveurs; demande dès lors à la Commission européenne et aux États membres de normaliser la mise en œuvre de la réglementation sur les contrôles afin de réduire l'écart au niveau de la fréquence des inspections entre les États membres et les secteurs d'élevages;**

Or. en

**Amendement 348**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 21 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**21 bis. rappelle que l'élevage de visons peut servir de réservoir pour le SARS-CoV-2 et de futures souches du coronavirus ainsi que mettre gravement en péril le bien-être animal; se félicite dès lors vivement de l'initiative présentée par l'Autriche et les Pays-Bas lors de la réunion du Conseil «Agriculture et pêche» du 28 juin 2021 concernant la**



*problématique de l'élevage d'animaux à fourrure dans l'Union, et note que plusieurs États membres ont exprimé leur soutien à la proposition; réitère son appel à la Commission pour qu'elle prenne des mesures appropriées afin d'interdire l'élevage d'animaux à fourrure en Europe en raison des problèmes éthiques, de bien-être animal et de santé publique, et demande également instamment à la Commission d'interdire les importations de fourrure de visons et de chiens viverrins;*

Or. en

**Amendement 349**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 21 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*21 bis. rappelle que l'élevage de visons peut servir de réservoir pour le SARS-CoV-2 et de futures souches du coronavirus ainsi que mettre gravement en péril le bien-être animal; se félicite vivement de l'initiative présentée par l'Autriche et les Pays-Bas lors de la réunion du Conseil «Agriculture et pêche» du 28 juin 2021 concernant la problématique de l'élevage d'animaux à fourrure dans l'Union; note que plusieurs États membres ont exprimé leur soutien à la proposition; réitère son appel à la Commission pour qu'elle prenne des mesures appropriées pour interdire l'élevage d'animaux à fourrure en Europe en raison des problèmes éthiques, de bien-être animal et de santé publique;*

Or. en

**Amendement 350**

**Jérémy Decerle, Irène Tolleret, Hilde Vautmans, Atidzhe Alieva-Veli, Alin Mituța, Martin Hlaváček**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 21 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**21 bis. invite la Commission à prendre davantage en considération les spécificités de l'élevage de lapins;**

Or. en

**Amendement 351**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro, Eric Andrieu**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 21 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**21 ter. prend note de l'absence d'indicateurs de bien-être animal pour la directive 98/58/CE du Conseil (directive générale), ainsi que pour la directive 2008/120/CE du Conseil (porcs), la directive 2007/43/CE du Conseil (poulets à chair) et la directive 1999/74/CE du Conseil (poules pondeuses); reconnaît également l'absence d'exigences quantifiables pour la mise en place et la surveillance des conditions environnementales, telles que la qualité de l'air (azote, CO<sub>2</sub>, poussières), l'éclairage (durée, luminosité) et le bruit minimal, ce qui non seulement nuit au bien-être animal, mais provoque également une distorsion de la concurrence en raison des marges d'interprétation; demande à la Commission européenne de définir de tels indicateurs applicables et quantifiables, qui devraient être spécifiques aux espèces et à jour d'un point de vue scientifique;**

Or. en

## Amendement 352

Maria Noichl

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 22

##### *Proposition de résolution*

22. invite la Commission à préciser son cadre de contrôle et de sanction des États membres en cas de non-conformités;

##### *Amendement*

22. invite ***instamment*** la Commission à préciser son cadre de contrôle, ***d'ouverture de procédures en manquement*** et de sanction des États membres en cas de non-conformités; ***invite la Commission à proposer un système de contrôle et de sanction effectif afin de garantir que les pratiques préjudiciables seront examinées et que les parties responsables devront rendre des comptes d'un point de vue juridique pour toute cruauté envers les animaux;***

Or. en

## Amendement 353

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 22

##### *Proposition de résolution*

22. invite la Commission à préciser son cadre de contrôle et de sanction des États membres en cas de non-conformités;

##### *Amendement*

22. invite ***instamment*** la Commission à préciser son cadre de contrôle et de sanction des États membres en cas de non-conformités, ***et l'invite à proposer un système de contrôle et de sanction effectif afin de garantir que les pratiques préjudiciables seront examinées et que les parties responsables devront rendre des comptes d'un point de vue juridique pour toute cruauté envers les animaux et toute souffrance qui leur est infligée;***

Or. en

**Amendement 354**  
**Francisco Guerreiro**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 22**

*Proposition de résolution*

22. invite la Commission à **préciser son** cadre de contrôle **et de sanction** des États membres en cas de non-conformités;

*Amendement*

22. invite **instamment** la Commission à **élaborer un** cadre de contrôle **effectif** des États membres **et dans ceux-ci, pour garantir que les pratiques préjudiciables sont examinées et que des procédures en manquement sont lancées** en cas de non-conformités;

Or. en

**Amendement 355**  
**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

**22 bis. souligne l'importance des technologies d'élevage de précision, notamment le potentiel des outils de surveillance de la santé et du bien-être des animaux d'élevage, qui contribuent à prévenir et à mieux contrôler les foyers de maladie dans les exploitations;**

*Amendement*

Or. en

**Amendement 356**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

**22 bis. demande instamment à la**

*Amendement*

*Commission d'entamer des procédures en manquement à l'encontre des États membres qui manquent de manière systématique à leur devoir de mise en œuvre et d'application de la législation existante relative au bien-être des animaux;*

Or. en

**Amendement 357**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro, Eric Andrieu**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 22 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*22 ter. demande une meilleure gestion de la prévention vétérinaire et la promotion de normes élevées en matière de santé et de bien-être des animaux, en accordant une attention particulière à la vaccination et à la prévention de l'utilisation inutile d'antimicrobiens, afin d'empêcher la propagation de maladies zoonotiques;*

Or. en

**Amendement 358**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 23**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

23. demande à la Commission d'accompagner toute décision d'une évaluation des incidences tant scientifiques qu'économiques (dont une étude de marché), qui intégrera la diversité des modes d'élevage existants dans chaque secteur au sein de l'Union européenne et analysera la situation du point de vue de

23. demande à la Commission d'accompagner toute décision d'une évaluation des incidences tant scientifiques qu'économiques (dont une étude de marché), qui intégrera la diversité des modes d'élevage existants dans chaque secteur au sein de l'Union européenne et analysera la situation du point de vue de

l'animal (espèce par espèce et à différents stades de production) et de l'éleveur;

l'animal (espèce par espèce et à différents stades de production) et de l'éleveur; **note que l'amélioration du bien-être animal devrait être l'objectif premier des propositions législatives visant à mettre à jour et à étendre la législation européenne relative au bien-être des animaux;**

Or. en

**Amendement 359**  
**Maria Noichl**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 23**

*Proposition de résolution*

23. demande à la Commission d'accompagner toute décision d'une évaluation des incidences tant scientifiques **qu'économiques** (dont une étude de marché), qui intégrera la diversité des modes d'élevage existants dans chaque secteur au sein de l'Union européenne et analysera la situation du point de vue de l'animal (espèce par espèce et à différents stades de production) et de l'éleveur;

*Amendement*

23. demande à la Commission d'accompagner toute décision d'une évaluation des incidences tant scientifiques **que socio-économiques** (dont une étude de marché), qui intégrera la diversité des modes d'élevage existants dans chaque secteur au sein de l'Union européenne et analysera la situation du point de vue de l'animal (espèce par espèce et à différents stades de production) et de l'éleveur, **en tenant toujours compte des attentes des citoyens;**

Or. en

**Amendement 360**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 23**

*Proposition de résolution*

23. demande à la Commission **d'accompagner toute décision d'une** évaluation des incidences **tant** scientifiques **qu'économiques** (dont une étude de marché), **qui intégrera** la diversité des

*Amendement*

23. demande à la Commission, **lorsqu'elle procède à une** évaluation des incidences scientifiques, **économiques et durables** (dont une étude de marché), **d'intégrer** la diversité des modes d'élevage

modes d'élevage existants dans chaque secteur au sein de l'Union européenne et **analysera** la situation du point de vue de l'animal (espèce par espèce et à différents stades de production) **et de l'éleveur**;

existants dans chaque secteur au sein de l'Union européenne et **d'analyser** la situation du point de vue **de l'éleveur, mais plus particulièrement du point de vue** de l'animal (espèce par espèce et à différents stades de production);

Or. en

### **Amendement 361**

**Michaela Šojdrová, Simone Schmiedtbauer, Christine Schneider, Daniel Buda, Asim Ademov, Michal Wiezik, Franc Bogovič**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 23**

##### *Proposition de résolution*

23. demande à la Commission d'accompagner toute décision d'une évaluation des incidences ***tant scientifiques qu'économiques (dont une étude de marché)***, qui intégrera la diversité des modes d'élevage existants dans chaque secteur au sein de l'Union européenne et analysera la situation du point de vue de l'animal (espèce par espèce et à différents stades de production) et de l'éleveur

##### *Amendement*

23. demande à la Commission d'accompagner toute décision d'une évaluation des incidences (***notamment environnementales, économiques et sociales***), qui intégrera la diversité des modes d'élevage existants dans chaque secteur au sein de l'Union européenne et analysera la situation du point de vue de l'animal (espèce par espèce et à différents stades de production) et de l'éleveur

Or. en

### **Amendement 362**

**Mara Bizzotto, Gilles Lebreton, Angelo Ciocca**

#### **Proposition de résolution Paragraphe 23 bis (nouveau)**

##### *Proposition de résolution*

##### *Amendement*

***23 bis. invite, en ce sens, la Commission à tenir compte des particularités du bien-être des animaux, y compris dans le cadre de l'élevage de chevaux à des fins sportives;***

Or. it

## Amendement 363

Krzysztof Jurgiel

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 24

##### *Proposition de résolution*

24. invite la Commission à mieux développer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à faciliter le dialogue entre les différents acteurs des États membres pour leur permettre de mener une réflexion collective sur les évolutions des systèmes d'élevage; incite au partage des pratiques dites «bonnes» entre secteurs d'élevages et entre les pays; souhaite la mise au point d'outils pour encourager les éleveurs pionniers à participer aux projets de développement; demande à associer les éleveurs à toutes les étapes des études réalisées dans différentes régions d'Europe; souhaite que les documents d'étude et de vulgarisation des bonnes pratiques soient traduits dans toutes les langues de l'Union européenne;

##### *Amendement*

24. invite la Commission à mieux développer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à faciliter le dialogue entre les différents acteurs des États membres pour leur permettre de mener une réflexion collective sur les évolutions des systèmes d'élevage; incite au partage des pratiques dites «bonnes» entre secteurs d'élevages et entre les pays; souhaite la mise au point d'outils pour encourager les éleveurs pionniers à participer aux projets de développement; demande à associer les éleveurs à toutes les étapes des études réalisées dans différentes régions d'Europe; souhaite que les documents d'étude et de vulgarisation des bonnes pratiques soient traduits dans toutes les langues de l'Union européenne; ***apprécie à sa juste valeur le programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe», et en attend un équilibre géographique entre les États membres en matière d'accès au financement de projets;***

Or. pl

## Amendement 364

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 24

##### *Proposition de résolution*

24. invite la Commission à mieux développer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à faciliter le

##### *Amendement*

24. invite la Commission à mieux développer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à faciliter le



dialogue entre les différents acteurs des États membres pour leur permettre de mener une réflexion collective sur les évolutions des systèmes d'élevage; incite au partage des pratiques dites «bonnes» entre secteurs d'élevages et entre les pays; souhaite la mise au point d'outils pour encourager les éleveurs pionniers à participer aux projets de développement; demande à associer les éleveurs à toutes les étapes des études réalisées dans différentes régions d'Europe; souhaite que les documents d'étude et de vulgarisation des bonnes pratiques soient traduits dans toutes les langues de l'Union européenne;

dialogue entre les différents acteurs des États membres pour leur permettre de mener une réflexion collective sur les évolutions des systèmes d'élevage; incite au partage des pratiques dites «bonnes» entre secteurs d'élevages et entre les pays; souhaite la mise au point d'outils pour encourager les éleveurs pionniers à participer aux projets de développement; demande à associer **les ONG, les scientifiques spécialisés dans le bien-être animal et** les éleveurs à toutes les étapes des études réalisées dans différentes régions d'Europe; souhaite que les documents d'étude et de vulgarisation des bonnes pratiques soient traduits dans toutes les langues de l'Union européenne;

Or. en

#### **Amendement 365**

**Maria Noichl**

#### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 24**

##### *Proposition de résolution*

24. invite la Commission à mieux développer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à faciliter le dialogue entre les différents acteurs des États membres pour leur permettre de mener une réflexion collective sur les évolutions des systèmes d'élevage; incite au partage des pratiques dites «bonnes» entre **secteurs d'élevages** et entre les pays; souhaite la mise au point d'outils pour encourager les éleveurs pionniers à participer aux projets de développement; demande à associer les éleveurs à toutes les étapes des études réalisées dans différentes régions d'Europe; souhaite que les documents d'étude et de vulgarisation des bonnes pratiques soient traduits dans toutes les langues de l'Union européenne;

##### *Amendement*

24. invite la Commission à mieux développer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à faciliter le dialogue entre les différents acteurs des États membres pour leur permettre de mener une réflexion collective sur les évolutions des systèmes d'élevage; incite au partage des pratiques dites «bonnes» entre **élevages** et entre les pays; souhaite la mise au point d'outils pour encourager les éleveurs pionniers à participer aux projets de développement; demande à associer **les ONG, les scientifiques spécialisés dans le bien-être animal et** les éleveurs à toutes les étapes des études réalisées dans différentes régions d'Europe; souhaite que les documents d'étude et de vulgarisation des bonnes pratiques soient traduits dans toutes les langues de l'Union européenne;

**Amendement 366**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 24**

*Proposition de résolution*

24. invite la Commission à mieux développer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à faciliter le dialogue entre les différents acteurs des États membres pour leur permettre de mener une réflexion collective sur les évolutions des systèmes d'élevage; incite au partage des pratiques dites «bonnes» entre secteurs d'élevages et entre les pays; souhaite la mise au point d'outils pour encourager les éleveurs pionniers à participer aux projets de développement; demande à associer les éleveurs à toutes les étapes des études réalisées dans différentes régions d'Europe; souhaite que les documents d'étude et de vulgarisation des bonnes pratiques soient traduits dans toutes les langues de l'Union européenne;

*Amendement*

24. invite la Commission à mieux développer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à faciliter le dialogue entre les différents acteurs des États membres pour leur permettre de mener une réflexion collective sur les évolutions des systèmes d'élevage; incite au partage des pratiques dites «bonnes» entre secteurs d'élevages et entre les pays; souhaite la mise au point d'outils pour encourager les éleveurs pionniers à participer aux projets de développement; demande à associer les éleveurs ***et les scientifiques spécialisés dans le bien-être animal*** à toutes les étapes des études réalisées dans différentes régions d'Europe; souhaite que les documents d'étude et de vulgarisation des bonnes pratiques soient traduits dans toutes les langues de l'Union européenne;

Or. en

**Amendement 367**

**Carmen Avram, Attila Ara-Kovács, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 24 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

***24 bis. souligne le manque de cohérence entre la politique commerciale et la politique de bien-être des animaux, ce qui a créé un environnement concurrentiel***

*Amendement*

*déloyal pour les producteurs de l'Union;  
demande la réciprocité dans les accords  
commerciaux bilatéraux et multilatéraux;*

Or. en

## **Amendement 368**

**Krzysztof Jurgiel**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 25**

##### *Proposition de résolution*

25. engage la Commission à lier ses différentes stratégies grâce à des réglementations élaborées dans un souci de cohérence avec le pacte vert pour l'Europe, la stratégie «De la ferme à la table» et les politiques agricole, commerciale et de promotion;

##### *Amendement*

25. engage la Commission à lier ses différentes stratégies grâce à des réglementations élaborées dans un souci de cohérence avec le pacte vert pour l'Europe, la stratégie «De la ferme à la table» et les politiques agricole, commerciale et de promotion; ***recommande notamment la réalisation dans chacun des États membres d'une évaluation cumulative de l'incidence de l'ensemble des stratégies du pacte vert sur la stabilité des économies de l'Union;***

Or. pl

## **Amendement 369**

**Tom Vandenkendelaere**

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 25**

##### *Proposition de résolution*

25. engage la Commission à lier ses différentes stratégies grâce à des réglementations élaborées dans un souci de cohérence avec le pacte vert pour l'Europe, la stratégie «De la ferme à la table» et les politiques agricole, commerciale et de promotion;

##### *Amendement*

25. engage la Commission à lier ses différentes stratégies grâce à des réglementations élaborées dans un souci de cohérence avec le pacte vert pour l'Europe, la stratégie «De la ferme à la table» et les politiques agricole, commerciale, ***sur les pratiques commerciales déloyales*** et de promotion; ***souligne que la cohérence entre ces stratégies est un préalable à un***

**Amendement 370**

**Daniel Buda**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 25**

*Proposition de résolution*

25. engage la Commission à lier ses différentes stratégies grâce à des réglementations élaborées dans un souci de cohérence avec le pacte vert pour l'Europe, la stratégie «De la ferme à la table» et les politiques agricole, commerciale et de promotion;

*Amendement*

25. engage la Commission à lier ses différentes stratégies grâce à des réglementations élaborées dans un souci de cohérence avec le pacte vert pour l'Europe, la stratégie «De la ferme à la table», ***la stratégie de l'Union en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030*** et les politiques agricole, commerciale et de promotion;

**Amendement 371**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***25 bis. invite instamment la Commission à s'assurer que l'Union ne cesse de porter le bien-être animal à l'attention de ses partenaires commerciaux, à travers la coopération bilatérale et les dispositions contraignantes des accords commerciaux bilatéraux, ainsi que dans son travail avec des organisations internationales, telles que l'OIE et la FAO; invite la Commission à promouvoir des conditions de concurrence équitables pour les éleveurs, en appliquant les mêmes normes aux produits intérieurs et importés,***

*compte tenu de la nécessité de protéger l'environnement et de répondre aux préoccupations éthiques, comme autorisé par les règles de l'OMC et, en particulier, l'article XX du GATT;*

Or. en

**Amendement 372**  
**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*25 bis. invite la Commission à accorder la plus haute importance, lors de la négociation et de la conclusion d'accords de libre-échange, à ce que les contractants des États membres de l'Union et ceux des pays tiers se voient imposer l'obligation de respecter des normes équivalentes en matière de bien-être animal et de protection de l'environnement, afin de protéger les marchés de l'Union de la concurrence déloyale et du dumping;*

Or. pl

**Amendement 373**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*25 bis. souligne que la stratégie «De la ferme à la table» reconnaît la nécessité urgente d'améliorer le bien-être animal et d'élargir son champ d'application, en soulignant les avantages qu'il présente pour les animaux, la qualité des aliments, la réduction du besoin de médicaments et la préservation de la biodiversité, et en*

*suivant les avis scientifiques les plus récents;*

Or. en

**Amendement 374**  
**Mazaly Aguilar**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*25 bis. déplore que, comme l'a reconnu la Commission européenne, dans le cadre de la législation de l'Union en vigueur, seules quelques espèces d'animaux et de produits animaux soient soumises à des exigences spécifiques en matière de bien-être des animaux pour les importations;*

Or. es

**Amendement 375**  
**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*25 bis. invite la Commission à assurer la cohérence entre les politiques géopolitiques et commerciales et les normes en vigueur dans l'Union européenne, afin de créer des conditions de concurrence équitables et de ne pas compromettre la rentabilité économique des producteurs nationaux;*

Or. nl

**Amendement 376**  
**Michaela Šojdrová, Simone Schmiedtbauer, Christine Schneider, Daniel Buda,**

**Asim Ademov, Michal Wiezik, Franc Bogovič**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 25 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**25 bis. invite la Commission à réévaluer les accords commerciaux avec les pays tiers afin de garantir le respect des mêmes normes de bien-être animal et de qualité des produits;**

Or. en

**Amendement 377  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 25 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**25 ter. souligne qu'il est essentiel que l'Union prenne en considération le respect par les pays tiers des normes de bien-être animal, et insiste sur le fait que tous les produits animaux importés dans l'Union devraient être produits en totale conformité avec la législation de l'Union, notamment la législation relative au bien-être des animaux;**

Or. en

**Amendement 378  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 26**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**26. invite la Commission à articuler entre eux les différents textes relatifs au bien-être des animaux, que ce soit à la**

**supprimé**

*ferme, durant leurs transports ou lors de leur abattage;*

Or. en

**Amendement 379**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 26**

*Proposition de résolution*

**26. invite la Commission à articuler entre eux les différents textes relatifs au bien-être des animaux, que ce soit à la ferme, durant leurs transports ou lors de leur abattage;**

*Amendement*

**supprimé**

Or. en

**Amendement 380**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 26 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**26 bis. rappelle que l'élevage de visons peut servir de réservoir pour le SARS-CoV-2 et de futures souches du coronavirus ainsi que mettre gravement en péril le bien-être animal; se félicite vivement de l'initiative présentée lors de la réunion du Conseil «Agriculture et pêche» du 28 juin 2021 et soutenue par plusieurs États membres, concernant la question de l'arrêt de l'élevage d'animaux à fourrure dans l'Union; soutient leur appel à la Commission européenne pour qu'elle prenne des mesures appropriées afin d'interdire l'élevage d'animaux à fourrure en Europe en raison des**



*problèmes éthiques, de bien-être animal et de santé publique;*

Or. en

**Amendement 381**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 26 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*26 bis. est d'avis que les animaux ne devraient plus être abattus dans l'Union selon des méthodes qui provoquent une détresse supplémentaire, telles que l'étourdissement par bain d'eau électrique des volailles et l'étourdissement au CO<sub>2</sub> des porcs, et demande instamment aux États membres de veiller à ce que tous les animaux abattus dans l'Union soient étourdis avant l'abattage, sans aucune exception, comme le confirme l'arrêt de la Cour de justice européenne C-336/19 du 17 décembre 2020, selon lequel les États membres ont le droit d'introduire l'étourdissement obligatoire avant l'abattage;*

Or. en

**Amendement 382**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 26 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*26 ter. demande à la Commission d'interdire, à l'échelle de l'Union, toute utilisation traditionnelle ou culturelle d'animaux qui s'accompagne de mauvais traitements ou de souffrances;*

**Amendement 383**

**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 26 quater (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*26 quater. souligne l'importance de plans canicule pour protéger les animaux lors de vagues de chaleur, et invite instamment les États membres à élaborer des plans canicules appropriés et effectifs, en faisant en sorte de garder moins d'animaux dans les étables par la mise en place de restrictions d'élevage avant le début de l'été, l'application de mesures pour prévenir l'apparition d'un stress thermique chez les animaux, le ralentissement des abattages dans les abattoirs afin de limiter le nombre d'animaux arrivant à l'abattoir en même temps, la fixation de temps d'attente maxima dans les abattoirs, la ventilation obligatoire de tous les véhicules utilisés pour transporter les animaux et la réalisation de contrôles supplémentaires appropriés lors de vagues de chaleur;*

Or. en

**Amendement 384**

**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**

**Sous-titre 3**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

Étiquetage

Étiquetage *en matière de bien-être animal*

Or. en

## Amendement 385

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 27

##### *Proposition de résolution*

27. **regrette** l'absence de retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; **note par ailleurs que la réussite d'un étiquetage sur le bien-être animal ne sera possible qu'avec un juste retour économique issu du prix supérieur payé;**

##### *Amendement*

27. **note** l'absence de retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; **demande dès lors à la Commission européenne de proposer un système européen, harmonisé et obligatoire d'étiquetage de la méthode de production et de l'origine, qui fournisse des informations sur les méthodes d'élevage, de transport et d'abattage, ainsi que sur le bien-être des animaux concernés, et qui couvre toutes les étapes de la vie de l'animal;**

Or. en

## Amendement 386

Maria Noichl

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 27

##### *Proposition de résolution*

27. **regrette** l'absence de retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; **note par ailleurs que la réussite d'un étiquetage sur le bien-être animal ne sera possible qu'avec un juste retour économique issu du prix supérieur payé;**

##### *Amendement*

27. **note** l'absence de retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; **demande dès lors à la Commission européenne de proposer un système européen, harmonisé et obligatoire d'étiquetage de la méthode de production, qui fournisse des informations sur les méthodes d'élevage, de transport et d'abattage, ainsi que sur le bien-être des animaux concernés, et qui couvre toutes les étapes de la vie de l'animal, depuis les normes européennes minimales en matière de bien-être animal jusqu'aux**

*niveaux d'excellence;*

Or. en

### **Amendement 387**

**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro, Eric Andrieu**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 27**

###### *Proposition de résolution*

27. regrette l'absence de retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; note par ailleurs que la réussite d'un étiquetage sur le bien-être animal ne sera possible qu'avec un juste retour économique issu du prix supérieur payé;

###### *Amendement*

27. regrette l'absence de retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; note par ailleurs que la réussite d'un étiquetage sur le bien-être animal ne sera possible qu'avec un juste retour économique issu du prix supérieur payé ***et uniquement si les éleveurs se voient garantir une part équitable du prix supérieur payé par le consommateur pour l'achat de produits alimentaires conformes aux exigences de l'Union concernant l'étiquetage en matière de bien-être animal;***

Or. en

### **Amendement 388**

**Tom Vandenkendelaere**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 27**

###### *Proposition de résolution*

27. regrette l'absence de retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; note par ailleurs que la réussite d'un étiquetage sur le bien-être animal ne sera possible qu'avec un juste retour économique issu du prix supérieur payé;

###### *Amendement*

27. regrette l'absence de retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; note par ailleurs que la réussite d'un étiquetage sur le bien-être animal ne sera possible qu'avec un juste retour économique issu du prix supérieur payé ***et***

*une répartition équitable des coûts et des avantages dans l'ensemble de la chaîne agroalimentaire;*

Or. nl

**Amendement 389**

**Krzysztof Jurgiel**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 27**

*Proposition de résolution*

27. regrette ***l'absence de*** retour économique pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; note par ailleurs que la réussite d'un étiquetage sur le bien-être animal ne sera possible qu'avec un juste retour économique issu du prix supérieur payé;

*Amendement*

27. regrette ***que le*** retour économique ***soit limité*** pour les producteurs qui s'engagent dans des démarches volontaires de reconnaissance du bien-être animal; note par ailleurs que la réussite d'un étiquetage sur le bien-être animal ne sera possible qu'avec un juste retour économique issu du prix supérieur payé;

Or. pl

**Amendement 390**

**Mara Bizzotto, Gilles Lebreton, Angelo Ciocca**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 27 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***27 bis. invite la Commission à négocier, à l'échelle multilatérale et dans le cadre des accords bilatéraux, des clauses de réciprocité relatives au respect des règles applicables au bien-être des animaux pour les produits importés, ainsi que pour fournir aux consommateurs des informations correctes;***

Or. it

**Amendement 391**  
**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 27 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**27 bis. note que peu d'informations sont disponibles sur l'incidence des systèmes d'étiquetage étudiés sur les entreprises du secteur alimentaire ainsi que sur la confiance des consommateurs et leur compréhension des pratiques en matière de bien-être animal;**

Or. en

**Amendement 392**  
**Christine Schneider**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 28**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les éleveurs et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation volontaire qui englobe l'ensemble des élevages, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur tout en laissant une marge de manœuvre aux initiatives privées;

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les éleveurs et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation volontaire qui englobe l'ensemble des élevages, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur tout en laissant une marge de manœuvre aux initiatives privées; **et demande dans le même temps de veiller à ce que nos normes de protection et de bien-être des animaux soient prises en considération également pour les importations de pays tiers, afin de garantir la compétitivité des producteurs européens;**

Or. de

### Amendement 393

Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 28

###### *Proposition de résolution*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les éleveurs et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation volontaire qui englobe l'ensemble des élevages, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur tout en laissant une marge de manœuvre aux initiatives privées;

###### *Amendement*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les éleveurs et basées sur des indicateurs scientifiques clairs **et des campagnes de promotion à grande échelle, ainsi qu'une éducation et des actions de marketing ciblées sur les consommateurs européens**; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation volontaire qui englobe l'ensemble des élevages, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur tout en laissant une marge de manœuvre aux initiatives privées;

Or. en

### Amendement 394

Clara Aguilera

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 28

###### *Proposition de résolution*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les éleveurs et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation volontaire qui englobe l'ensemble des élevages, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur tout en laissant une

###### *Amendement*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les éleveurs et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation volontaire qui englobe l'ensemble des élevages **mais qui recueille et reconnaît les spécificités par espèce**, de façon à limiter les risques de distorsion de

marge de manœuvre aux initiatives privées;

concurrence sur le marché intérieur tout en laissant une marge de manœuvre aux initiatives privées;

Or. es

### Amendement 395

Maria Noichl

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 28

###### *Proposition de résolution*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les éleveurs et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation **volontaire** qui englobe l'ensemble des **élevages**, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur ***tout en laissant une marge de manœuvre aux initiatives privées;***

###### *Amendement*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec ***tous les acteurs concernés de la chaîne alimentaire (y compris les éleveurs, les ONG et les organisations de défense des consommateurs)*** et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation **obligatoire** qui englobe l'ensemble des ***espèces d'élevage***, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur;

Or. en

### Amendement 396

Anja Hazekamp

#### Proposition de résolution

##### Paragraphe 28

###### *Proposition de résolution*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les éleveurs et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la

###### *Amendement*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec ***tous les acteurs concernés de la chaîne alimentaire (y compris les éleveurs, les ONG et les organisations de***



labellisation *volontaire* qui englobe l'ensemble des *élevages*, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur *tout en laissant une marge de manœuvre aux initiatives privées*;

*défense des consommateurs*) et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à un cadre communautaire pour la labellisation *obligatoire* qui englobe l'ensemble des *espèces d'animaux d'élevage*, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur;

Or. en

### Amendement 397

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 28

#### *Proposition de résolution*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec les *éleveurs* et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à *un cadre communautaire pour la* labellisation *volontaire* qui englobe l'ensemble des élevages, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur *tout en laissant une marge de manœuvre aux initiatives privées*;

#### *Amendement*

28. souligne que la mise en place d'une labellisation sur le bien-être animal implique, en amont, des règles harmonisées, élaborées en collaboration avec *toutes les parties prenantes* et basées sur des indicateurs scientifiques clairs; invite à réfléchir à *une* labellisation *communautaire obligatoire* qui englobe l'ensemble des élevages, de façon à limiter les risques de distorsion de concurrence sur le marché intérieur;

Or. en

### Amendement 398

**Tom Vandenkendelaere**

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 28 bis (nouveau)

#### *Proposition de résolution*

#### *Amendement*

*28 bis. invite la Commission à garantir par ailleurs le bien-être des animaux dans*

*le reste de la chaîne après le producteur et à l'inclure dans les conditions harmonisées d'un étiquetage volontaire;*

Or. nl

### **Amendement 399**

**Francisco Guerreiro**

au nom du groupe Verts/ALE

### **Proposition de résolution**

#### **Paragraphe 29**

##### *Proposition de résolution*

29. demande à la Commission de proposer un **cadre communautaire pour l'étiquetage volontaire du bien-être animal** s'articulant avec la réglementation européenne, laquelle doit en être le socle de base, **et invitant les États membres à l'enregistrement des différentes démarches**; demande que les cahiers des charges soient conçus suivant une approche techniquement réaliste et que ce **cadre communautaire** assure un retour de la valeur aux producteurs;

##### *Amendement*

29. demande à la Commission de proposer un **étiquetage européen obligatoire et harmonisé en matière de bien-être animal** s'articulant avec la réglementation européenne, laquelle doit en être le socle de base, **indiquant la méthode de production et reflétant, en outre, l'ensemble du cycle de vie des animaux (notamment la procréation, l'engraissement, le transport et l'abattage)**; demande que les cahiers des charges soient conçus suivant une approche techniquement réaliste, **qui distingue les différents niveaux, depuis les normes minimales jusqu'au niveau d'excellence**, et que ce **label** assure un retour de la valeur aux producteurs, **afin de permettre des progrès en matière de bien-être animal sous l'impulsion du marché; insiste sur le fait que le système d'étiquetage doit reposer sur un ensemble clair de références techniques, avec une utilisation protégée des termes et déclarations de marketing, afin d'empêcher la désinformation des consommateurs, notamment en matière de bien-être animal; rappelle que les produits transformés et les ingrédients d'origine animale devraient également être étiquetés à des fins de cohérence;**

Or. en

## Amendement 400

Anja Hazekamp

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 29

##### *Proposition de résolution*

29. demande à la Commission de proposer un cadre communautaire pour l'étiquetage ***volontaire du bien-être animal s'articulant avec la réglementation européenne, laquelle doit en être le socle de base, et invitant les États membres à l'enregistrement des différentes démarches***; demande que les cahiers des charges soient conçus suivant une approche techniquement réaliste et que ce cadre communautaire assure un retour de la valeur aux producteurs;

##### *Amendement*

29. demande à la Commission de proposer un cadre communautaire pour l'étiquetage ***obligatoire basé sur*** les cahiers des charges soient conçus suivant une approche techniquement réaliste et que ce cadre communautaire assure un retour de la valeur aux producteurs;

Or. en

## Amendement 401

Maria Noichl

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 29

##### *Proposition de résolution*

29. demande à la Commission de proposer un cadre communautaire pour l'étiquetage ***volontaire*** du bien-être animal ***s'articulant avec*** la réglementation européenne, ***laquelle doit en être le socle de base, et invitant les États membres à l'enregistrement des différentes démarches***; demande que les cahiers des charges soient conçus suivant une approche techniquement réaliste et que ce cadre communautaire assure un retour de la valeur aux producteurs;

##### *Amendement*

29. demande à la Commission de proposer un cadre communautaire pour l'étiquetage ***obligatoire*** du bien-être animal ***qui repose sur*** la réglementation européenne; demande que les cahiers des charges soient conçus suivant une approche techniquement réaliste et que ce cadre communautaire assure un retour de la valeur aux producteurs;

Or. en

## Amendement 402

Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 29

##### *Proposition de résolution*

29. demande à la Commission de proposer un cadre communautaire pour l'étiquetage volontaire du bien-être animal s'articulant avec la réglementation européenne, laquelle doit en être le socle de base, et invitant les États membres à l'enregistrement des différentes démarches; demande que les cahiers des charges soient conçus suivant une approche techniquement réaliste et que ce cadre communautaire assure un retour de la valeur aux producteurs;

##### *Amendement*

29. demande à la Commission de proposer un cadre communautaire pour l'étiquetage volontaire du bien-être animal s'articulant avec la réglementation européenne, laquelle doit en être le socle de base, et invitant les États membres à l'enregistrement des différentes démarches; demande que les cahiers des charges soient conçus suivant une approche techniquement réaliste ***et scientifiquement fondée*** et que ce cadre communautaire assure un retour de la valeur aux producteurs;

Or. en

## Amendement 403

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 29 bis (nouveau)

##### *Proposition de résolution*

##### *Amendement*

***29 bis. recommande que le système d'étiquetage en matière de bien-être animal proposé tienne compte des demandes d'informations accrues des consommateurs, ainsi que des objectifs concomitants de la stratégie «De la ferme à la table» en ce qui concerne la durabilité, la santé et les préoccupations alimentaires, parallèlement au bien-être animal; note qu'un système d'étiquetage en matière de bien-être animal qui inclut la distance de transport pourrait encourager les consommateurs à acheter***

*des produits plus locaux, conformément aux objectifs de la stratégie «De la ferme à la table»;*

Or. en

#### **Amendement 404**

**Carmen Avram, Juozas Olekas, Paolo De Castro**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 30**

###### *Proposition de résolution*

30. invite la Commission à examiner précisément les éventuelles incidences de l'instauration d'exigences obligatoires en matière d'étiquetage au niveau européen, en s'appuyant notamment sur l'expérience des systèmes publics d'étiquetage mis en place ces dernières années dans certains États membres;

###### *Amendement*

30. invite la Commission à examiner précisément les éventuelles incidences de l'instauration d'exigences obligatoires en matière d'étiquetage au niveau européen, ***par une évaluation de l'incidence sur tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, des éleveurs aux consommateurs***, en s'appuyant notamment sur l'expérience des systèmes publics d'étiquetage mis en place ces dernières années dans certains États membres; ***demande à la Commission européenne d'éviter les conflits entre les éventuels futurs systèmes et les cadres d'étiquetage existants, en particulier ceux envisagés par les dispositions obligatoires des directives spécifiques au bien-être animal; est préoccupé par les résultats d'une évaluation des incidences antérieure réalisée par la Commission européenne en 2012, selon laquelle l'étiquetage augmenterait les coûts de l'industrie sans nécessairement accroître les bénéfices dans le même temps;***

Or. en

#### **Amendement 405**

**Anja Hazekamp**

#### **Proposition de résolution**

##### **Paragraphe 30**

*Proposition de résolution*

30. invite la Commission à examiner précisément ***les éventuelles incidences de*** l'instauration d'exigences obligatoires en matière d'étiquetage au niveau européen, en s'appuyant notamment sur l'expérience des systèmes publics d'étiquetage mis en place ces dernières années dans certains États membres;

*Amendement*

30. invite la Commission à examiner précisément l'instauration d'exigences obligatoires en matière d'étiquetage au niveau européen, en s'appuyant notamment sur l'expérience des systèmes publics d'étiquetage mis en place ces dernières années dans certains États membres, ***et souligne qu'un tel étiquetage de la méthode de production et de l'origine devrait être spécifique aux espèces, couvrir toutes les étapes de la vie de l'animal, notamment les méthodes d'élevage, de transport et d'abattage, et être appliqué à tous les produits animaux, afin d'accroître la transparence, de responsabiliser les consommateurs et de créer des conditions de concurrence équitables;***

Or. en

**Amendement 406**

**Tom Vandenkendelaere**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 30**

*Proposition de résolution*

30. invite la Commission à examiner précisément les éventuelles incidences de l'instauration d'exigences obligatoires en matière d'étiquetage au niveau européen, en s'appuyant notamment sur l'expérience des systèmes publics d'étiquetage mis en place ces dernières années dans certains États membres;

*Amendement*

30. invite la Commission à examiner précisément les éventuelles incidences de l'instauration d'exigences obligatoires en matière d'étiquetage au niveau européen, en s'appuyant notamment sur l'expérience des systèmes publics d'étiquetage mis en place ces dernières années dans certains États membres; ***invite la Commission à considérer comme des conditions préalables importantes les débouchés commerciaux et la rémunération correspondante des producteurs, ainsi que la répartition équitable des coûts et des avantages dans l'ensemble de la chaîne;***

Or. nl

## Amendement 407

Daniel Buda

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 30

##### *Proposition de résolution*

30. invite la Commission à examiner précisément les éventuelles incidences de l'instauration d'exigences obligatoires en matière d'étiquetage au niveau européen, en s'appuyant notamment sur l'expérience des systèmes publics d'étiquetage mis en place ces dernières années dans certains États membres;

##### *Amendement*

30. invite la Commission à examiner précisément les éventuelles incidences de l'instauration d'exigences obligatoires en matière d'étiquetage au niveau européen, ***en particulier du point de vue des répercussions pour les éleveurs***, en s'appuyant notamment sur l'expérience des systèmes publics d'étiquetage mis en place ces dernières années dans certains États membres;

Or. ro

## Amendement 408

Krzysztof Jurgiel

### Proposition de résolution

#### Paragraphe 30 bis (nouveau)

##### *Proposition de résolution*

##### *Amendement*

***30 bis. estime que les dispositions obligatoires en matière d'étiquetage pourraient avoir un effet dissuasif sur les entrepreneurs privés dont l'investissement vise la différenciation de leurs produits et qui comptent sur l'effet de levier sur le marché des normes élevées de bien-être animal;***

Or. pl

## Amendement 409

Gilles Lebreton, Mara Bizzotto

### Proposition de résolution

**Paragraphe 30 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**30 bis. Demande à la Commission de mettre en œuvre une politique de défense de l'élevage européen en interdisant l'importation en Europe de bétail ou de viande qui ne respectent pas les normes européennes sur le bien-être animal;**

Or. fr

**Amendement 410  
Christine Schneider**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 30 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**30 bis. demande à la Commission d'améliorer significativement la prise de conscience et la compréhension du public vis-à-vis du bien-être des animaux dans la production alimentaire grâce à l'éducation dans les écoles et à des campagnes publicitaires;**

Or. de

**Amendement 411  
Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution  
Paragraphe 30 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

**30 bis. invite la Commission et les États membres à faire annuellement rapport au Parlement sur leurs actions pour améliorer le bien-être des animaux détenus dans des élevages de l'Union;**

Or. en



**Amendement 412**  
**Anja Hazekamp**

**Proposition de résolution**  
**Paragraphe 31**

*Proposition de résolution*

31. charge son président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.

*Amendement*

31. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission, *ainsi qu'aux parlements des États membres.*

Or. en